

DIAGNOSTIC PORTANT SUR LA GESTION DES PRODUITS, EQUIPEMENTS, MATERIAUX, ET DECHETS (P.E.M.D) ISSUS DE LA RÉNOVATION SIGNIFICATIVE DES BÂTIMENTS

Effectué en application de la réglementation suivante :

Loi n° 2020-105 anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC) du 10 février 2020

Décret n° 2021-821 du 25 juin 2021 portant sur le diagnostic Produits, Equipements, Matériaux, Déchets (PEMD)

Décret n° 2021-822 du 25 juin 2021, portant sur le diagnostic Produits, Equipements, Matériaux, Déchets (PEMD) et relatif aux compétences du diagnostiqueur.

Arrêté du 26 mars relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de catégories de bâtiments.

DONNEUR D'ORDRE

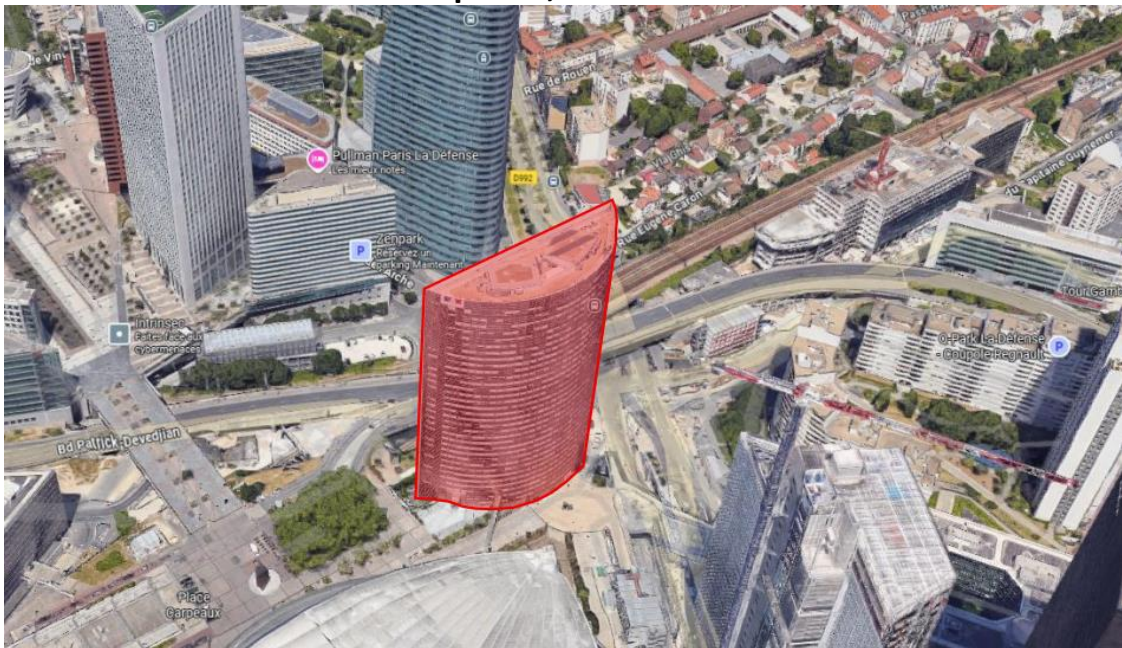
**Ministère de l'Aménagement du
Territoire et de la Transition Ecologique
Secrétariat Général**

Arche de la Défense – Paroi Sud
92055 LA DEFENSE CEDEX



SITE CONCERNE

Réhabilitation Tour Sequoia Place Carpeaux, 92800 PUTEAUX



Référence : Rapport N° : PEMD-2025-09-22-A
Rédigé par : Tuan NGUYEN
Validé par : Vincent D'ASTE

Diffusé le : 22/09/2025
Date de visite : 04/09/2025

INDICE	DATE	OBJET
A	22/09/2025	Version initiale

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
2	LOCALISATION ET CONTEXTE DE L'OPERATION	4
3	MODALITE D'INVESTIGATION SUR SITE	5
4	HIERARCHIE DES MODES DE TRAITEMENT DES PEMD :.....	6
5	IDENTIFICATION ET QUANTIFICATION DES MATERIAUX, PRODUITS ET EQUIPEMENTS POTENTIELLEMENT REEMPLOYABLES – Méthodologie de travail	7
6	CONTENU ET METHODOLOGIE DE LA MISSION.....	8
7	STRUCTURE ET MODE D'ASSEMBLAGE	9
8	DOCUMENTS CONSULTES.....	11
9	HYPOTHESES DE CALCUL ET RESERVES	11
10	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC	12
10.1	Tableau CERFA	13
10.2	Données Quantitatives globales des PEMD.....	18
10.2.1	Données Quantitatives des PEMD en vue de la valorisation matière (recyclage – réutilisation) 20	
10.2.2	Données Quantitatives des déchets destinés à l'élimination (enfouissement, incinération)....	21
10.2.3	Données Quantitatives des DI	21
10.2.4	Données Quantitatives des DNDNI	22
10.2.5	Données Quantitatives des DE	23
10.2.6	Données Quantitatives des DD	23
10.3	Données Quantitatives des PEM à potentiel de réemploi	24
11	QUELQUES FILIERES DE REEMPLOI.....	25
12	FILIERES locales DE TRAITEMENT	30
13	ANNEXE 1 : GRILLE (PRODUIT, EQUIPEMENT, MATERIAU)	34
14	QUANTITATIF DETAILLE DES PEMD	35
15	METRes REALISes	37
16	ANNEXE 2 : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE.....	46

1 INTRODUCTION

Le présent rapport rédigé par **SISCO**, caractérise de manière quantitative et qualitative les **Produits, Équipements, Matériaux et Déchets (PEMD)**, issus des travaux de déconstruction ou de réhabilitation significative de bâtiment.

Le diagnostic PEMD vise à inventorier et caractériser les produits, équipements, matériaux et déchets du site. Il identifie pour chaque gisement le potentiel de valorisation associé préconisé, qu'il s'agisse de réemploi, réutilisation, recyclage ou élimination, et précise les modalités de dépose à mettre en œuvre.

Ce diagnostic s'inscrit dans une évolution majeure de la réglementation, intégrant l'économie circulaire et la revalorisation des matériaux issus des travaux en bâtiment. Il remplace le diagnostic déchets avant démolition (instauré par l'arrêté du 19 décembre 2011) et est régi par les textes réglementaires suivants :

- **Loi n° 2020-105** anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC) du 10 février 2020
- **Décret n° 2021-821** du 25 juin 2021 portant sur le diagnostic Produits, Équipements, Matériaux, Déchets (PEMD)
- **Décret n° 2021-822** du 25 juin 2021, relatif aux compétences du diagnostiqueur
- **Arrêté du 26 mars** relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de catégories de bâtiments

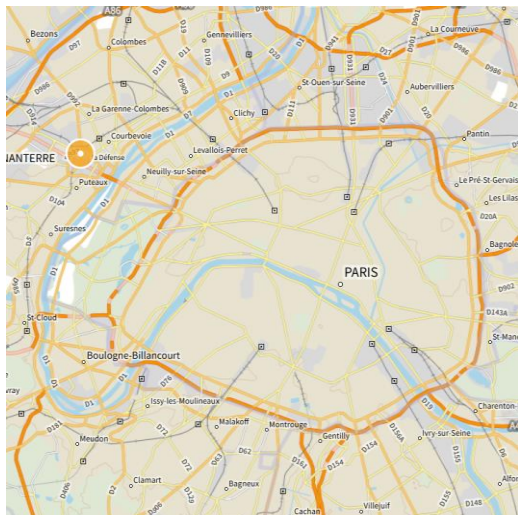
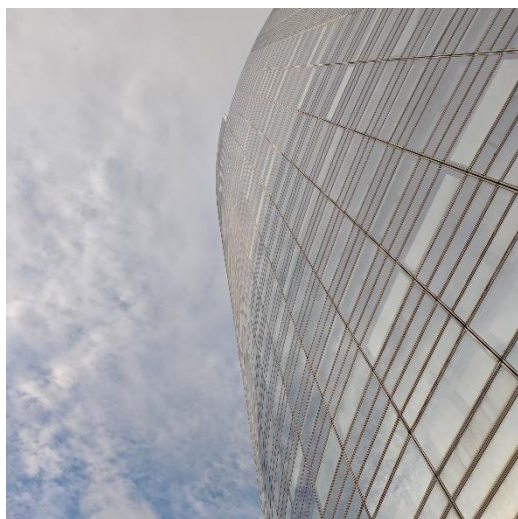
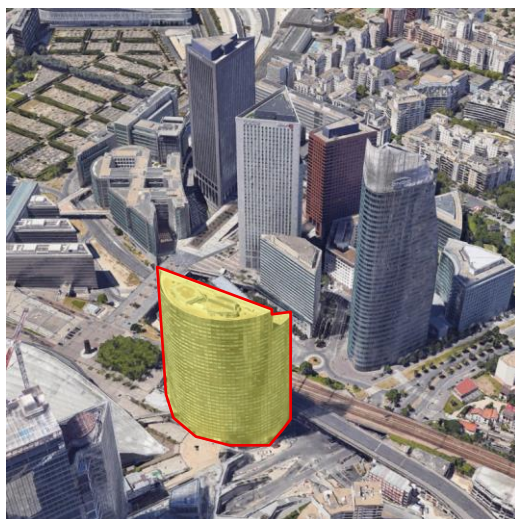
Les dispositions du décret s'appliquent aux démolitions et aux rénovations significatives de bâtiments dont la date de dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme ou de travaux, ou, à défaut, la date d'acceptation des devis ou de passation des marchés relatifs aux travaux de démolition et de rénovation significative, est postérieure au 1er juillet 2023.

Le maître d'ouvrage d'une opération de démolition ou de rénovation significative de bâtiment est tenu de réaliser un diagnostic PEMD dans les conditions suivantes :

- **Préalablement au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme** si l'opération y est soumise en application du code de l'urbanisme, ou, le cas échéant, à celui d'une demande d'autorisation de travaux concernant un établissement recevant du public en application de l'article L. 111-8 du code en vigueur.
- **Préalablement à l'acceptation des devis ou à la passation des marchés** relatifs aux travaux de démolition ou de rénovation significative dans les autres cas.
- **Opérations de démolition ou de rénovation significative** de bâtiments dont la surface cumulée de plancher de l'ensemble des bâtiments concernés est supérieure à 1 000 m².
- **Opération de démolition ou de rénovation significative** concernant au moins un bâtiment ayant accueilli une activité agricole, industrielle ou commerciale et ayant été le siège d'une utilisation, d'un stockage, d'une fabrication ou d'une distribution d'une ou plusieurs substances classées comme dangereuses en application de l'article R. 4411-6 du code du travail.

2 LOCALISATION ET CONTEXTE DE L'OPERATION

Dans le cadre du projet de la réhabilitation des bâtiments sis : **du R+30 au R+32 du Tour Séquoia, Place Carpeaux, 92800 PUTEAUX**, la réalisation du diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD) issus des travaux effectués sur ces bâtiments nous a été confiée.

BATIMENTS CONCERNES		
Adresse : 1 Place Carpeaux, 92800 PUTEAUX	Références cadastrales : A 100, 107, 111	
Date estimée de début du chantier : NC	Date estimée de fin du chantier (optionnel) : NC	
Surface de plancher (surface brute) : 4 650 m² environ.	Surface des parcelles : 3 587 m² environ.	
LOCALISATION ET CONTEXTE		
	Source : Géoportail.gouv.fr - carte IGN	Source : cadastre.data.gouv.fr
		
Source : Reportage photo	Source: Google Earth	

TRAVAUX A REALISER	Une démolition	☐	Emprise au sol des bâtiments	1 830	m ²					
			Surface totale de plancher à rénover	4 650	m ²					
	Une rénovation significative	☒	Nombre de bâtiments concernés par les travaux	1	u					
			Surface des dallages extérieur	-	m ²					
	Les deux	☐	Surface enrobé bitumineux	-	m ²					
<table border="1"> <tr> <td rowspan="2"> - Le site a connu des travaux de restructurations </td> <td> - Oui </td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td> - Non </td> <td>☒</td> </tr> </table>						Le site a connu des travaux de restructurations	Oui	☐	Non	☒
Le site a connu des travaux de restructurations	Oui	☐								
	Non	☒								
TYPLOGIE	Maison individuelle	☐	Etablissement d'enseignement	☐						
	Logement collectif	☐	Café, hôtel, restaurants	☐						
	Commerces	☐	Bâtiment à usage sportif ou loisirs	☐						
	Bureaux	☒	ICPE	☐						
	Bâtiment industriel	☐	Autres :	☐						
	Etablissement du santé	☐	Bâtiment d'intervention de sécurité civile.							
DOCUMENTS CONSULTÉS	Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) des bâtiments existants				☒					
	Plans				☒					
	Diagnostic amiante				☒					
	Diagnostic plomb				☐					
	Diagnostic HAP				☐					
	Diagnostic termites				☐					
	Autres : l'ensemble des documents consultés est détaillé dans le paragraphe8.				☒					

3 MODALITE D'INVESTIGATION SUR SITE

Le présent diagnostic constitue un outil d'étude essentiel, permettant aux différents acteurs impliqués de prendre connaissance, en amont des projets, des gisements potentiels de matériaux. Cela inclut les matériaux pouvant être réemployés sur site, réutilisés ou recyclés, ainsi que le tonnage des déchets dits « ultimes » destinés à être éliminés en installation de stockage des déchets.

Les quantités indiquées sont estimées à partir des métrés réalisés sur site, à l'aide de télémètres laser et des documents fournis par le client. Il est important de noter que ces résultats sont des estimations et ne peuvent engager la responsabilité de SISCO dans le cadre de la passation de marché de travaux.

Dans le cadre de notre mission, nous avons procédé à l'examen des locaux et des volumes normalement accessibles. Cet examen a été effectué soit grâce aux plans qui nous ont été fournis, soit grâce à l'accompagnement d'une personne qualifiée, assurant ainsi une évaluation précise et fiable des éléments concernés.

4 HIERARCHIE DES MODES DE TRAITEMENT DES PEMD :

Le maître d'ouvrage est responsable de la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD) du chantier. En tant que maître d'ouvrage, votre priorité doit être de réduire les déchets et de promouvoir le réemploi et la réutilisation des PEM. Si cela n'est pas possible, vous devez privilégier la valorisation matière, puis la valorisation énergétique, et ne recourir à l'élimination qu'en dernier recours.



Priorisation du devenir des produits, équipements, matériaux et déchets : L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les termes mentionnés ci-dessus

Il convient de noter que la classification des gisements identifiés sur le site a été réalisée par les diagnostiqueurs de SISCO. Cette classification n'est pas exhaustive et repose uniquement sur notre expérience et notre jugement. La maîtrise d'ouvrage ou l'entreprise n'est en aucun cas tenue de suivre cette hiérarchie lors du traitement des PEMD. Il s'agit simplement de propositions de traitement, basées sur nos retours d'expériences.

Des études approfondies ou des essais peuvent être menés pour déterminer la destination finale des gisements identifiés dans les bâtiments. Ces études permettront de prendre des décisions éclairées quant aux options de traitement les plus appropriées, qu'il s'agisse de réemploi direct, de réutilisation, de recyclage des matériaux, ou de la valorisation énergétique comme dernière solution. La recherche d'une solution adaptée contribuera à une gestion durable des PEMD et à la réduction de leur impact environnemental.

Outil	Définition	Exemple
Réemploi	« Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus »	• Appareils sanitaires ; • Menuiseries, Huisseries, meubles (DEA) ; • DEEE (luminaires, BAES, équipements techniques) ; • Briques ; • Bois de charpente.
Réutilisation	« Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau »	• Eléments de second œuvre (bois, métal, plastique...) : Réutilisation de tuiles en aménagement paysagé ; • Palettes en bois pour mobilier ; • Tuyaux en métal pour structures ; • Plastiques pour contenants.
Recyclage / valorisation matière	« Toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins »	• Concassage des gravats de béton en granulats pour fabrication de nouveau béton (selon taux préconisés par la NF EN 206-01) ; • Utilisation du concassé comme matériaux d'apport pour du remblai ; • Métaux.

Valorisation énergétique	« Toute opération qui consiste à brûler des déchets dans des installations spécialisées (incinérateurs) pour produire de l'énergie thermique sous forme de chaleur ou d'électricité ».	Bois, plastique (polystyrène), papiers et cartons, textiles, Huiles usagées, Pneus usés, Résidus de biomasse ...etc.
Elimination	« Toute opération qui n'est pas de la valorisation même lorsque ladite opération a comme conséquence secondaire la récupération de substances, matières ou produits ou d'énergie ».	Les déchets ultimes peuvent inclure des matériaux tels que les résidus de plâtre, les matériaux amiantés ou plombés, les polluants et autres matériaux qui ne peuvent pas être réutilisés ou recyclés, en particulier les matériaux qui auraient été souillés ou mouillés.

Il est important de noter que la valorisation énergétique est une option de gestion des déchets après avoir exploré toutes les possibilités de réemploi, de réutilisation et de recyclage.

5 IDENTIFICATION ET QUANTIFICATION DES MATERIAUX, PRODUITS ET EQUIPEMENTS POTENTIELLEMENT REEMPLOYABLES – METHODOLOGIE DE TRAVAIL

La méthode utilisée pour la réalisation du présent diagnostic vise à identifier les éléments ayant un potentiel de reprise, dans le but de leur offrir une seconde vie. Les dimensions courantes et les quantités ont été soigneusement relevées, bien que certaines quantités aient été estimées et certaines spécifications techniques n'aient pas pu être déterminées avec précision. Il est à noter que ces quantités et dimensions ne sont pas contractuelles.

Certains éléments ont été regroupés pour faciliter leur description, et les quantités et classifications concernant l'accessibilité de la ressource, le type, l'état, et les différentes préconisations de dépose et de conditionnement sont basées sur le jugement de l'opérateur et notre retour d'expérience. Ces informations sont fournies à titre informatif et ne garantissent pas le réemploi des éléments décrits, mais servent de base pour une évaluation initiale.

Ces éléments constituent la base de l'identification des gisements, y compris l'état de vétusté, afin de les diffuser auprès des différents repreneurs potentiels. Étant donné que les éléments sont relativement nombreux, les tableaux fournis ne sont pas exhaustifs, mais ils permettent d'initier un premier travail de recherche de repreneur. La possibilité de commander un diagnostic ressource spécifique auprès de SISCO permet d'approfondir l'analyse sur les gisements les plus pertinents.

6 CONTENU ET METHODOLOGIE DE LA MISSION

Ce présent diagnostic PEMD comprend les éléments suivants :

- Analyse documentaire préalable
- Réalisation des visites sur le site
- Intégration des résultats des diagnostics des polluants du bâti (amiante, plomb et autres polluants éventuels identifiés dans les bâtiments concernés par les travaux) avant démolition ou travaux.
- Identification et caractérisation des produits, équipement, matériaux et déchets qui seront générés par l'opération
- Réalisation des fiches matériaux (grille réemploi) pour les gisements présentant un potentiel de réemploi.
- Indication dans la grille réemploi pour chaque PEM identifié, l'état, le mode de dépose et de conditionnement préconisés en vue du réemploi.

La prestation ne comprend pas :

- La réalisation du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition
- La réalisation des diagnostics plomb, termite et autres polluants des bâtiments.
- La prise en compte du terrassement des terres nécessaires à la purge des fondations ;
- Les fondations des bâtiments
- La prise en compte des réseaux enterrés
- La prise en compte des arbres et végétaux du site
- La réalisation de prélèvement ou d'analyses sur matériaux.

7 STRUCTURE ET MODE D'ASSEMBLAGE



Caractéristiques	Bâtiment Tour Séquoia
Longueur (m)	-
Largeur (m)	-
Surface au sol (m²)	1 850
Hauteur sablière (m)	-
Hauteur faitage (m)	-
Niveaux	R+30 au R+32
Travaux à réaliser	Réhabilitation
Typologies principales des bâtiments	Bureaux
Plans	Oui
Diagnostic amiante	Oui
Diagnostic plomb	-
Diagnostic HAP	-
Diagnostic termites	-
Planchers	-

Poutres	-
Façades	-
Poteaux	-
Toitures	-
Cloisons	- Cloisons de distribution en métallique, hauteur variable - Cloisons de distribution en carreau de plâtre épaisseur 7 cm, hauteur variable
Revêtements de sol	- Revêtements de sol moquette
Revêtements du mur	-
Revêtements de plafond	- Faux plafond minérales - Faux plafond métallique - Faux plafond BA13
Menuiseries	-
Autres éléments	- Tableau électrique

8 DOCUMENTS CONSULTÉS

Les documents consultés dans le cadre de cette étude sont les suivants :

DOCUMENT	REFERENCE	DATE	ENTREPRISE
RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MPCA) AVANT REALISATION DE TRAVAUX DANS UN IMMEUBLE BATI	MS24-0613-01-AM	16/10/2024	HPE DIAGNOSTICS

9 HYPOTHESES DE CALCUL ET RESERVES

Il est rappelé que ce rapport, s'inscrit dans une démarche d'aide à la décision au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre afin d'anticiper la gestion des PEMD du site et les solutions de réemploi possible. En aucun cas il ne pourrait se substituer aux estimations à réaliser par les entreprises intervenant dans le cadre de travaux. En particulier la répartition des modes de traitement peut varier en fonction de plusieurs paramètres qui ne sont pas identifiés à ce jour : perte lors de la dépose, état de dégradation non visible, méthodologie de dépose, mélange non séparable, ... Ainsi la catégorie déchets ultimes voués à l'enfouissement peut être supérieure en fonction du déroulement des travaux et des raisons citées précédemment

Les hypothèses prises, ont été basées sur nos retours d'expérience d'opérations et ouvrages similaires et sont les suivantes :

DESIGNATION		HYPOTHESES	
Tour Séquoia, 1 Place Carpeaux, 92800 PUTEAUX			
Mur - Carreau de plâtre - Cloison	Epaisseur	• 7 cm	
Cloison de distribution métallique	• Poids : 11,8kg / m² • Isolant éventuel non comptabilisé		
Moquette	• Poids : 2kg / m²		
RESERVES COMPLÉMENTAIRES			
<u>Ce diagnostic est réalisé sur la base des plans en phase APS – Indice A – 17/07/2025</u>			
<u>Amiante</u> : L'ensemble des matériaux amiantés quantifiés dans le présent rapport est issu du rapport de diagnostic dont la référence est mentionnée en paragraphe 8 .			
L'ensemble des gisements amiantés ou contenant des matériaux à base de l'amiante est comptabilisé dans les déchets dangereux amiante.			
<u>Plomb</u> : L'ensemble des matériaux plombés quantifiés dans le présent rapport est issu du rapport de diagnostic dont la référence est mentionnée en paragraphe 8 .			
Aucun rapport Plomb n'a été intégré à cette étude.			

10 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

10.1 Tableau CERFA

Matériaux ou déchets inertes (DI)				
	PEMD	Quantité		Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition en vue de réemploi et de la valorisation
		Tonnes	Unités (m3)	
Béton				Séparation de tout autre élément (plâtre, bois, plastique) en vue du recyclage en granulats recyclés
Briques				Séparation de tout autre élément (plâtre, bois, plastique) en vue du recyclage en granulats recyclés
Tuiles et céramiques				Séparation de tout autre élément (plâtre, bois, plastique) en vue du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage en granulats recyclés
Mélanges de béton, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses				Séparation de tout autre élément (plâtre, bois, plastique) en vue du recyclage en granulats recyclés
Verre (sans cadre ou montant de fenêtres)				Tri à la source en vue de la réutilisation et du recyclage
Mélange bitumineux ne contenant pas de goudron				Recyclage à chaud en centrale ou ISDI ou remblais de carrière si absence de HAP
Terres et cailloux ne contenant pas de substance dangereuse				Valorisation matière
Terres et pierres				
Déchets de matériaux à base de fibre de verre				Valorisation matière
Emballage en verre				
Verre (triés)				

Matériaux ou déchets non dangereux non inertes (DNDNI)

			PEMD	Quantité		Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition en vue de réemploi et de la valorisation
				Tonnes	Unités (m3)	
	Plâtre	Plaques et carreaux	Mur - Carreau de plâtre - Cloison BA13 - Faux plafond	15,74	16,5 m³	Tri à la source poussé en vue du recyclage dans la plaque de plâtre
		Enduits et supports inertes				Valorisation matière
	Bois	Bois A (emballages, palettes)				Dépose soignée en vue du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage en panneaux de bois ou valorisation énergétique
		Bois B : BR1				
		Bois B : BR2				
	Métaux	Cuivre				Tri à la source poussé en vue de la valorisation matière dans la sidérurgie
		Aluminium				
		Ferreux	Cloison de distribution métallique Plaque métallique - Faux plafond	11,83	1,6 m³	
		Zinc				
	Plastiques	PE				Tri à la source en vue du réemploi ou de la valorisation matière dans l'industrie du plastique
		PP				
		PVC				
		PS				
		PSE				
		XPS				
	Matériaux isolants hors isolants polymères	Polyuréthane				Valorisation matière ou valorisation énergétique
		Laines minérales de verre				
		Laines minérales de roche				
	Revêtements de sols	Isolants biosourcés				Tri à la source en vue du réemploi ou de la valorisation matière
		Moquette	Moquette	4,05	16,1 m³	
		Linoléum				
	Revêtements d'étanchéité	Parquet (massif, flottant)				Valorisation matière ou valorisation énergétique
		Revêtement d'étanchéité bitumineux				
		Revêtement d'étanchéité synthétiques				
	Complexes	Staff, stuc et plaques de gypse cellulose				Valorisation matière ou valorisation énergétique
		Panneaux sandwich				
		Complexes plâtre + isolants				

Divers	Fenêtres et autres ouvertures vitrées : bois/aluminium/PVC et simple vitrage ou double vitrage				Dépose soignée en vue du réemploi ou de la valorisation matière des différents matériaux constitutifs
	Mélanges de DND listés ci-dessus				Tri à la source en vue de la valorisation matière ou de la valorisation énergétique
	Végétaux				
	Terre végétale				

Déchets d'équipements (DE)

			PEMD	Quantité		Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition en vue de réemploi et de la valorisation
				Tonnes	Unités (m3)	
		Equipements sanitaires (lavabos, éviers, WC...)				Tri à la source en vue du réemploi ou de la valorisation matière dans les filière agréés via un éco-organisme
		Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)				Tri à la source en vue du réemploi ou de la valorisation matière dans les filière agréés via un éco-organisme
		Equipements de chauffage, climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux				Tri à la source et recyclage dans les filières agréées via un éco-organisme
		Matériel industriel ou mobilier				Tri à la source en vue du réemploi ou de la valorisation matière dans les filière agréés via un éco-organisme
		Conduits de fluide et canalisations				Tri à la source en vue du réemploi ou de la valorisation matière dans les filière agréés via un éco-organisme
		Câbles				Tri à la source en vue du réemploi ou de la valorisation matière dans les filière agréés via un éco-organisme
		Equipement divers (ascenseurs, armoires TGBT, ...)	Tableau électrique - Grand	0,34	1,5 m³	Tri à la source en vue du réemploi ou de la valorisation matière dans les filière agréés via un éco-organisme
DEEE		Luminaires (tubes fluorescents, lampes à décharges, lampe à LED)				Tri à la source et recyclage dans les filières agréées via un éco-organisme
		Electroménagers				Tri à la source et recyclage dans les filières agréées via un éco-organisme

Matériaux ou déchets dangereux (DD)

			PEMD	Quantité		Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition en vue de réemploi et de la valorisation
				Tonnes	Unités (m3)	
		Amiante				Dépose, conditionnement, transport et élimination à réaliser selon la législation en vigueur. Les quantités de déchets peuvent évoluer fortement en fonction du processus de l’entreprise de retrait
		Enrobés à chaud contenant du goudron				
		Revêtement d'étanchéité contenant du goudron				
		Eléments recouverts de peinture contenant des substances dangereuses				Dépose, conditionnement, transport et élimination à réaliser selon la législation en vigueur.
		Bois traités contenant des substances dangereuses (bois C)				
		Terres contenant des substances dangereuses				
		Déchets dangereux (DD)				Dépose, conditionnement, transport et élimination à réaliser selon la législation en vigueur.

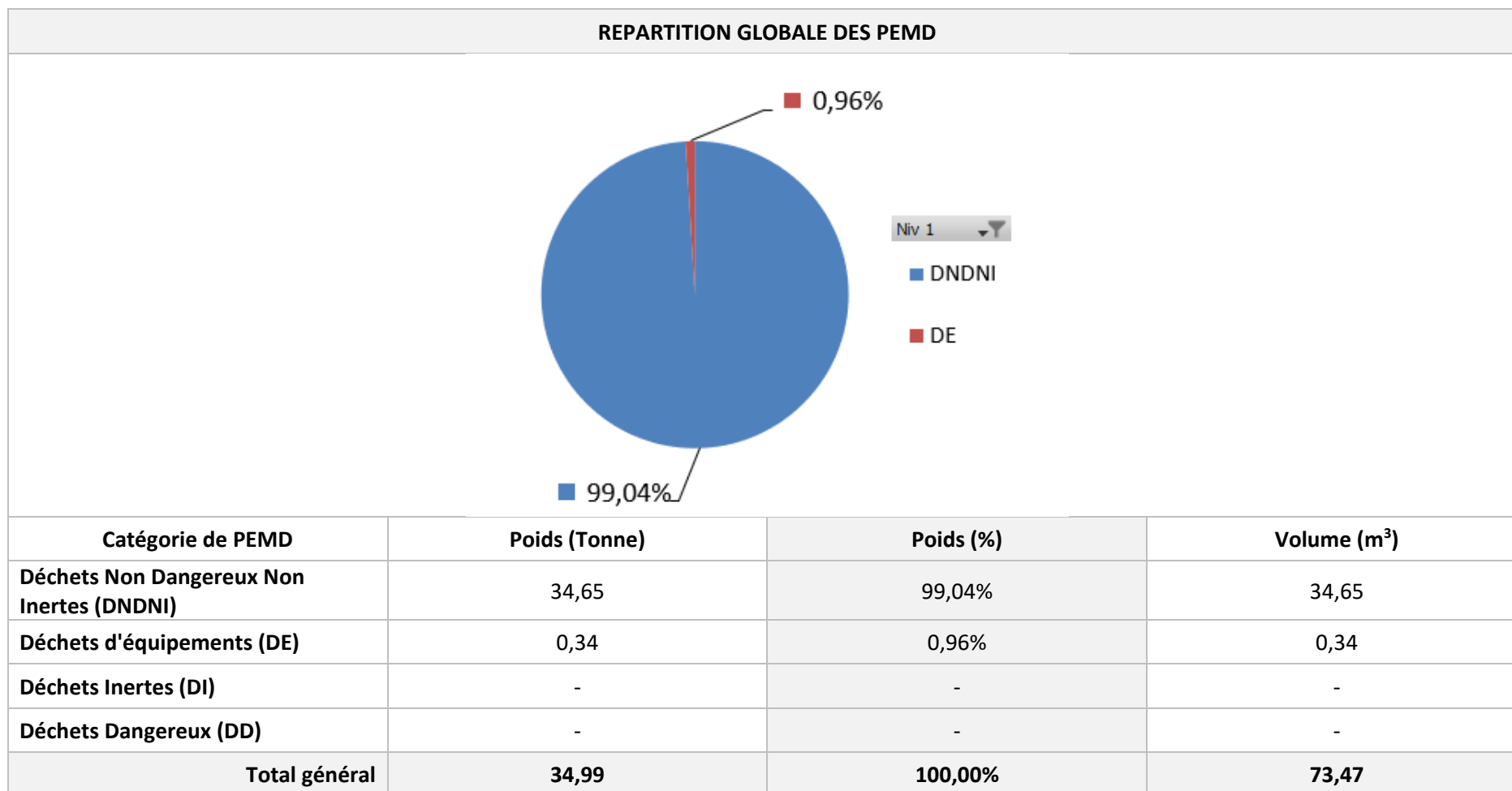
Annexe (autres PEMD qui ne figurent pas dans les tableaux précédent)

		PEMD	Quantité		Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition en vue de réemploi et de la valorisation
			Tonnes	Unités (m3)	
	Déchets inertes (DI)				
	Autres, non ferreux				
	Autres plastiques				Tri à la source en vue du réemploi ou de la valorisation matière dans l'industrie du plastique
	Autres matériaux isolants	Minérale - Faux plafond	3,05	38,1 m³	Valorisation matière ou valorisation énergétique
	Autres revêtements de sol				Tri à la source en vue du réemploi ou de la valorisation matière
	Autres matériaux complexes				Tri à la source en vue du réemploi ou de la valorisation matière
	Autres matériaux ou déchets non dangereux (DND)				Valorisation matière ou valorisation énergétique
	Autres DEEE contenant des substances dangereuses				
	Autres DEEE non dangereux				Tri à la source et recyclage dans les filières agréées via un éco-organisme
	Déchets dangereux (DD)				Tri à la source et recyclage dans les filières agréées via un éco-organisme

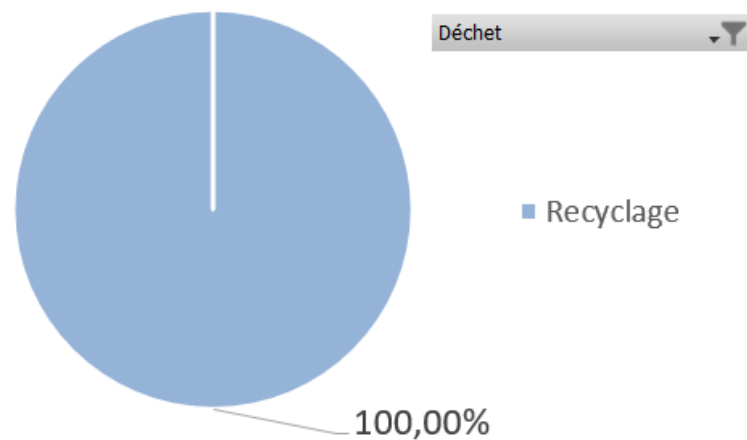
10.2 Données Quantitatives globales des PEMD

Les travaux de **rénovation** devraient générer environ **34,99 tonnes** de déchets.

Les tableaux ci-dessous présentent les données quantitatives globales des PEMD, générés par l'opération. Les produits, équipements et matériaux (PEM), identifiés dans les pages ultérieures comme ayant un potentiel de réemploi, ont été inclus dans ces tableaux en tant que déchets à gérer

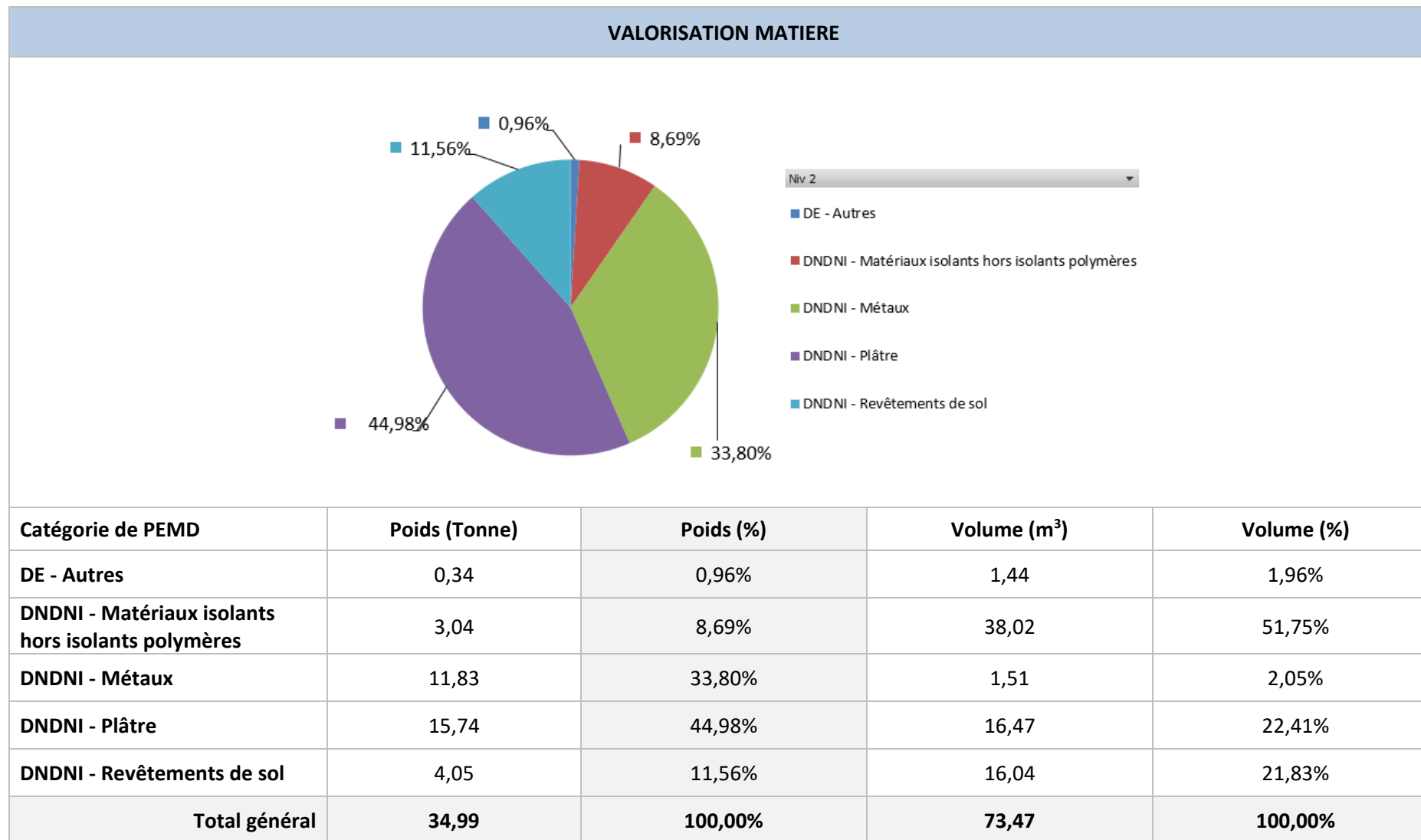


REPARTITION PAR TYPE DE TRAITEMENT DES PEMD



Classification	Poids (Tonne)	Poids (%)	Volume (m ³)	Volume (%)
Recyclage	34,99	100,00%	73,47	100,00%
Total général	34,99	100,00%	73,47	100,00%

10.2.1 Données Quantitatives des PEMD en vue de la valorisation matière (recyclage – réutilisation)



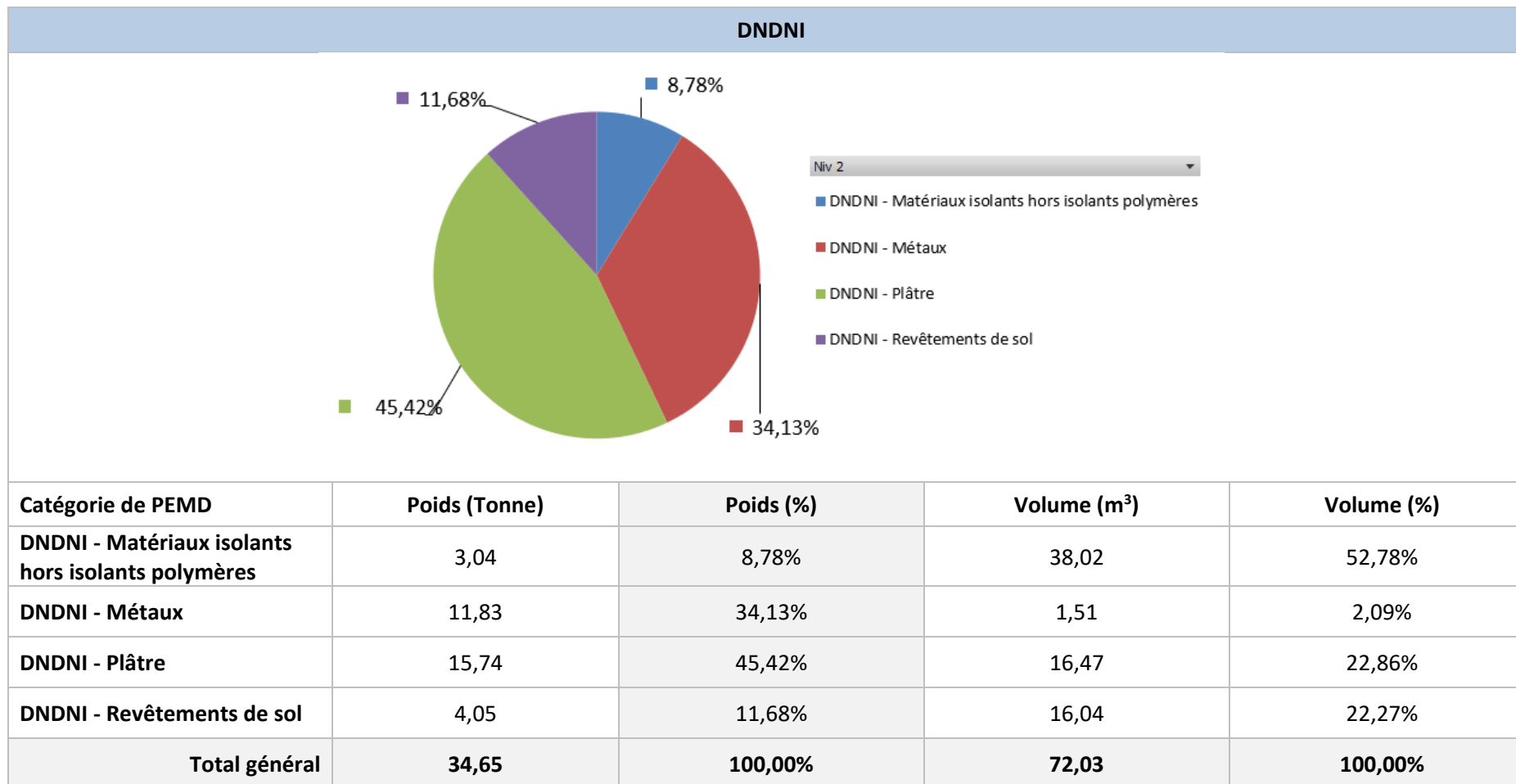
10.2.2 Données Quantitatives des déchets destinés à l'élimination (enfouissement, incinération)

ELIMINATION				
-				
Catégorie de PEMD	Poids (Tonne)	Poids (%)	Volume (m ³)	Volume (%)
-	-	-	-	-
Total général	-	-	-	-

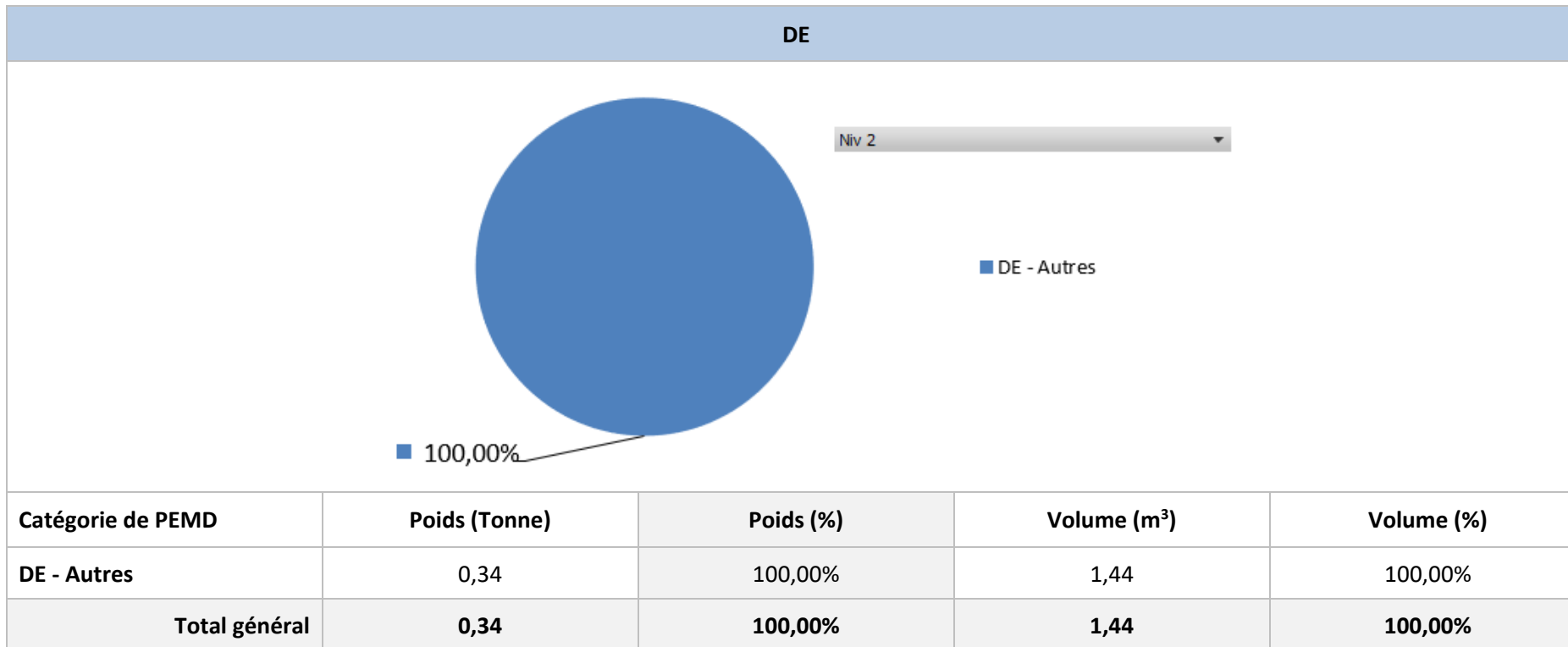
10.2.3 Données Quantitatives des DI

DI				
-				
Catégorie de PEMD	Poids (Tonne)	Poids (%)	Volume (m ³)	Volume (%)
-	-	-	-	-
Total général	-	-	-	-

10.2.4 Données Quantitatives des DNDNI



10.2.5 Données Quantitatives des DE



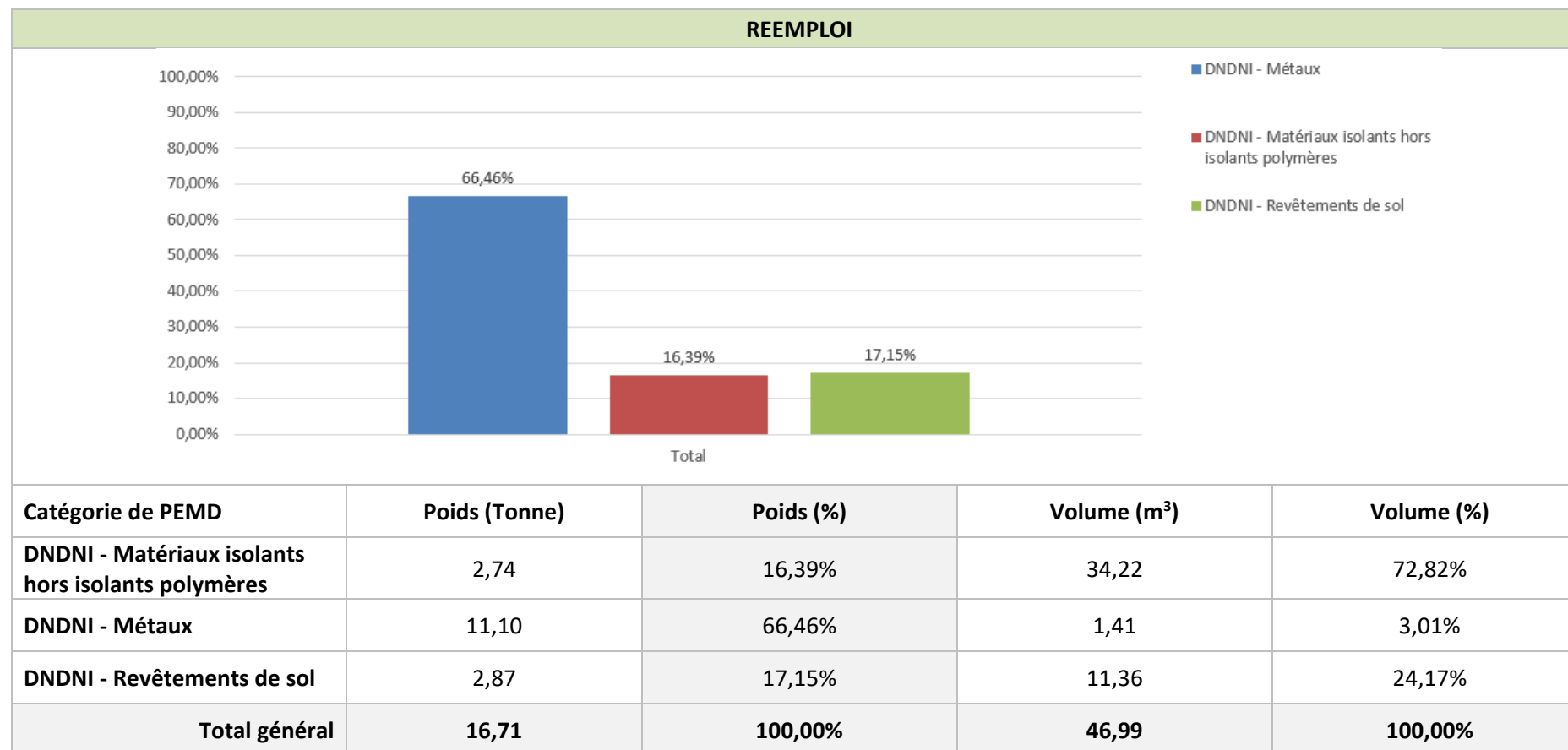
10.2.6 Données Quantitatives des DD

DD				
-				
Catégorie de PEMD	Poids (Tonne)	Poids (%)	Volume (m³)	Volume (%)
-	-	-	-	-
Total général	-	-	-	-

10.3 Données Quantitatives des PEM à potentiel de réemploi

Les tableaux ci-dessous mettent en avant les données quantitatives des PEM ayant un potentiel de réemploi. Ces PEM ont été discernés parmi la totalité des PEMD quantifiés dans le [paragraphe 10.2](#).

La quantité des PEM ayant un potentiel de réemploi est estimée à : **16,71 tonnes**.



11 QUELQUES FILIERES DE REEMPLOI

NOM DE LA STRUCTURE		DESCRIPTION	COORDONNEES					
			DEP.	VILLE	ADRESSE COMPLETE	NUMERO	MAIL	SITE INTERNET
EXTRAMUROS ASSOCIATION		Transforme les déchets de bois en mobilier et accessoires durables.	75	Paris	156 Rue de Ménilmontant, 75020 Paris, France	09 82 54 07 67		https://www.extramuros.org/
ATELIER EXTRAMUROS		Atelier de création et de fabrication pionnier de l'upcycling	92	Gennevilliers	14 Chemin des Petits Marais, 92230 Gennevilliers	01 47 92 02 49	jimmy@atelier-extramuros.com	https://www.atelier-extramuros.com/
REAVIE		Association environnementale à vocation sociale fondée permettant de développer le réemploi de matériaux du bâtiment	93	La Courneuve	52 Avenue du Général Leclerc, 93120 La Courneuve	06 01 00 19 27	contact@asso-reavie.fr lambert@asso-reavie.fr ninon@asso-reavie.fr	
LA BRICOLETTE		Ressourcerie sensibilisant les habitants d'un quartier à la réutilisation des objets plutôt qu'à leur destruction	75	Paris	41 Rue du Simplon, 75018 Paris		salut@labricollette.org	http://labricollette.org/
LA PETITE ROCKETTE		Ressourcerie collectant des objets et leur donne une seconde vie dans le but d'étendre leur durée de vie	75	Paris	125 Rue du Chemin Vert, 75011 Paris	01 55 28 61 18	contact@lapetiterockette.org org	lapetiterockette.org
EMMAÜS DEFI		Lieu d'accueil, de vie, d'activité et de solidarité fonctionnant uniquement grâce à la récupération d'objets	75	Paris	5 Rue Curial, 75019 Paris	09 70 81 89 60	mdelgatto@emmaus-defi.org	emmaus-defi.org

EMMAÛS COUP DE MAIN		Lieu d'accueil, de vie, d'activité et de solidarité fonctionnant uniquement grâce à la récupération d'objets	75	Paris	Place de la Porte de Montreuil, 75020 Paris	01 48 44 44 92	contact@coupde-main.org	emmaus-coupde-main.org
LA RESSOURCE BELLEVILLE		Ressourcerie qui collecte, trie, nettoie, teste, répare et revend à prix solidaires tous les objets issus des dons.	75	Paris	50 Rue des Rigoles, 75020 Paris	06 62 99 58 76	laressourcedebelleville@gmail.com	http://laressourcedebelleville.fr/
2MAINS RESSOURCERIE		Collecte les objets : meubles, électroménagers, textiles, vaisselle, jouets, livres, vélos... réutilisables qu'elle valorise, puis revend à petits prix.	93	Aulnay-sous-Bois	1/13 Rue Edouard Branly, 93600 Aulnay-sous-Bois	09 82 34 97 99		ressourcerie-2mains.fr
LA FABRIC'A RESSOURCERIE		La Fabric'a Ressourcerie collectant vêtements, mobilier, bibelots, livres, vaisselle	92	Gennevilliers	25 Boulevard Beaumarchais, 92230 Gennevilliers	01 84 20 72 60	contact@lafabrica.communitey	http://ressourcerie.lafabrica.community/
BACKACIA		Plateforme en ligne de petites annonces nationales de matériaux de réemploi du BTP	75	Paris	55 Boulevard Vincent Auriol, 75013 Paris	06 63 20 75 75		https://www.backacia.com/
CYCLE UP		Plateforme nationale de réemploi des matériaux pour la construction et l'immobilier	75	Paris	4 Rue Martel, 75010 Paris	01 44 07 67 38	coline.blaison@cycle-up.fr	https://www.cycle-up.fr/

IMATERIO		Bourse aux matériaux et déchets de chantier lancé par le SNED	75	Paris	9 Rue La Perouse, 75016 Paris	01 40 69 53 20		www.imaterio.fr
READYMADER		Plateforme en ligne spécialisée dans les matériaux de construction d'occasion fondée par deux architectes	75	Paris	46 Rue de Clignancourt, 75018 Paris		support@readymader.com	https://readymader.com/
BATICYLE		Plateforme en ligne de vente de matériaux et d'équipements de construction d'occasion pour les professionnels du bâtiment.	92	Gennevilliers	9 Quai des Grésillons, 92230 Gennevilliers	01 71 11 32 38		https://baticycle.fr/
ATELIER R-ARE		Association qui œuvre à la mise en valeur des potentiels humains et des ressources matérielles délaissées d'un territoire.	93	Montreuil	97 Rue Pierre de Montreuil, 93100 Montreuil		Boîte mail sur leur site internet	https://www.construire-solidaire.fr/
CAVAPU		Collectif de designers autour de projets visant la sobriété et l'usage de matériaux de réemploi	93	Saint-Denis	6-10 Quai de Seine, 93200 Saint-Denis		Boîte mail sur leur site internet	http://www.cavapu.fr/
AAA		Structure d'architecture mettant fréquemment en œuvre des matériaux de réemploi	75	Paris	4 Rue du Canada, 75018 Paris	01 53 26 72 20	aaa@urbantactics.org	http://www.urbantactics.org/
GRAND HUIT		Coopérative pluridisciplinaire favorisant le réemploi des matériaux dans ses projets	75	Paris	65 Quai de la Seine, 75019 Paris		c.simay@grandhuit.eu	https://grandhuit.eu/

BELLASTOCK		Œuvre pour la valorisation des lieux et de leurs ressources en proposant des alternatives à l'acte de construire	75	Paris	15 Rue Moussorgski, 75018 Paris	06 29 14 11 00	cecile.marzorati@bellastock.com	https://www.bellastock.com/
RE-STORE		Collectif constitué d'artisans, architectes, designers ayant pour mission de créer des solutions de fabrication visant le réemploi et l'économie circulaire.	93	Saint-Denis	112 Rue Ambroise Croizat, 93200 Saint-Denis	06 82 31 83 86	cyril@re-store.xyz lorfeverie@groupe-quartus.com	https://restore.woma.fr/
HESUS		Entreprise spécialisée dans la récupération et la valorisation des déchets de construction	94	Ivry-sur-Seine	9 Rue Maurice Grandcoing, 94200 Ivry-sur-Seine	01 79 84 17 80 (standard)	p.bourg@hesus.fr	https://www.hesus.eu/fr/
ENVIE		Spécialiste de la récupération et de la remise en état d'électroménager	92	Gennevilliers	40 Route du Bassin Numéro 6, 92230 Gennevilliers	01 47 94 75 28		https://www.envie-idf.org/
MOBIUS		Acteur de la réduction des déchets et de la limitation du recours aux matières premières naturelles dans le secteur de la construction par le réemploi et la réutilisation.	75	Paris	52 Rue Letort, 75018 Paris	06 73 40 62 74	af@mobius-reemploi.fr	https://www.mobius-reemploi.fr/
RESEAU FRANCILIEN DU REEMPLOI (REFER)		Crée en janvier 2014, le Refer est un réseau régional composé de 38 associations (Ressourceries, recycleries et Emmaüs). Il accompagne le développement du secteur du réemploi solidaire en soutenant	75	Paris	125, rue du Chemin Vert - 75011, Paris.	06.63.58.54.11	camille.rognant@reemploi-idf.org	http://www.reemploi-idf.org/

		l'entraide, le partage et la coopération.						
LES COMPAGNONS D'OVRAIGNE		Entreprise de restauration de patrimoine bâti	78	Viroflay	131 avenue du Général Leclerc, Viroflay 78	01 30 24 54 31	contact@compagnonsdovraigne.fr	https://www.compagnonsdovraigne.fr/
PIMP YOUR WASTE		Fabrication de moblier urbain à partir de déchets bois chantiers/démolition	92	Anthony	3 av François Arago		pimpyourwaste@gmail.com	https://www.pimpyourwaste.com/reemploi-et-up-cycling-enjeux-et-demarches/
TARKETT FRANCE		Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol	75	Paris	PORT NATIONAL 75013 PARIS	01 53 60 25 80		https://professionnels.tarkett.fr/fr_FR/
RE-MONDE		Ressourcerie SCIC, répare avant revente ou valorisation énergétique ou recyclage	77	Montereau- Fault-Yonne	1 rue des Prés Saint-Martin 77130 Montereau-Fault- Yonne	01 85 45 08 15		https://re-monde.org/

12 FILIERES LOCALES DE TRAITEMENT

Sont mentionnées ci-après les plateformes appropriées aux quantités et types de déchets estimés. Les listes ci-dessous ne sont pas exhaustives, elles tiennent compte du principe de proximité.

DNDI (inertes) : *Déchets : Tuile, brique, carrelage + Inertes mélangés + Enrobé bitumineux + Terre non polluée + Béton*

N°	CENTRE	Adresse	Ville	Distance	Téléphone	Email	REP Bâtiment
1	SPL GRANULAT + Nanterre	60 RUE FRANCOIS HANRIOT	NANTERRE	6,29 Km	0141440529	laurent.perraguin@eurovia.com	Oui
2	CEMEX GRANULATS JAVEL	Face au 7 Quai André Citroën	PARIS-15E-- ARRONDISSEMENT	7,94 Km	01 45 78 29 76	caroline.biolley@cemex.com	Non
3	RABONI Nanterre	38-58, 38 RUE NOEL PONS	NANTERRE	8,57 Km	0142420097	nanterre@raboni.fr	Oui
4	PICHETA	1 Rue Edouard Colonne	NANTERRE	8,7 Km	01 47 82 33 07	ecotri.nanterre@picheta.fr	Non

Métaux (DNDNI): *Déchets : Métaux*

N°	CENTRE	Adresse	Ville	Distance	Téléphone	Email	REP Bâtiment
1	CEMEX GRANULATS JAVEL	Face au 7 Quai André Citroën	PARIS-15E-- ARRONDISSEMENT	7,94 Km	01 45 78 29 76	caroline.biolley@cemex.com	Non
2	RABONI Nanterre	38-58, 38 RUE NOEL PONS	NANTERRE	8,57 Km	0142420097	nanterre@raboni.fr	Oui
3	PICHETA	1 Rue Edouard Colonne	NANTERRE	8,7 Km	01 47 82 33 07	ecotri.nanterre@picheta.fr	Non
4	POINT P ASNIERES SUR SEINE AULAGNIER	Quai Aulagnier	ASNIERES-SUR-SEINE	8,83 Km	0147912727	asnieresaulagnier@pointp.fr	Oui

Bois (DNDNI) : *Bois non dangereux*

N°	CENTRE	Adresse	Ville	Distance	Téléphone	Email	REP Bâtiment
1	CEMEX GRANULATS JAVEL	Face au 7 Quai André Citroën	PARIS-15E--ARRONDISSEMENT	7,94 Km	01 45 78 29 76	caroline.biolley@cemex.com	Non
2	RABONI Nanterre	38-58, 38 RUE NOEL PONS	NANTERRE	8,57 Km	0142420097	nanterre@raboni.fr	Oui
3	PICHETA	1 Rue Edouard Colonne	NANTERRE	8,7 Km	01 47 82 33 07	ecotri.nanterre@picheta.fr	Non
4	POINT P ASNIERES SUR SEINE AULAGNIER	Quai Aulagnier	ASNIERES-SUR-SEINE	8,83 Km	0147912727	asnieresaulagnier@pointp.fr	Oui

Menuiseries vitrées (DNDNI): *Déchets : Menuiseries vitrées*

N°	CENTRE	Adresse	Ville	Distance	Téléphone	Email	REP Bâtiment
1	RABONI Nanterre	38-58, 38 RUE NOEL PONS	NANTERRE	8,57 Km	0142420097	nanterre@raboni.fr	Oui
2	DERICHEBOURG REVIVAL Nanterre	50 avenue des Guillaiaies	NANTERRE	8,96 Km	0147217140	aicha.messafri@derichebourg.com	Oui
3	NANTERRE POINT.P	27 avenue des Guillaiaies	NANTERRE	8,99 Km	0141202224	NANTERRE@POINTP.FR	Oui
4	PLATEFORME DU BÂTIMENT Villeneuve la Garenne	2-16 Avenue de la longue Bertrane Z.I De La Litte	VILLENEUVE-LA-GARENNE	9,94 Km	0141212900	matthieu.varinier@laplateforme.com	Oui

Plâtre (DNDNI) : *Déchets : Plâtre et plaques de plâtre*

N°	CENTRE	Adresse	Ville	Distance	Téléphone	Email	REP Bâtiment
1	CEMEX GRANULATS JAVEL	Face au 7 Quai André Citroën	PARIS-15E--ARRONDISSEMENT	7,94 Km	01 45 78 29 76	caroline.biolley@cemex.com	Non
2	RABONI Nanterre	38-58, 38 RUE NOEL PONS	NANTERRE	8,57 Km	0142420097	nanterre@raboni.fr	Oui
3	PICHETA	1 Rue Edouard Colonne	NANTERRE	8,7 Km	01 47 82 33 07	ecotri.nanterre@picheta.fr	Non
4	POINT P ASNIERES SUR SEINE AULAGNIER	Quai Aulagnier	ASNIERES-SUR-SEINE	8,83 Km	0147912727	asnieresaulagnier@pointp.fr	Oui

Plastique (DNDNI) : Déchets : Plastique

N°	CENTRE	Adresse	Ville	Distance	Téléphone	Email	REP Bâtiment
1	CEMEX GRANULATS JAVEL	Face au 7 Quai André Citroën	PARIS-15E-- ARRONDISSEMENT	7,94 Km	01 45 78 29 76	caroline.biolley@cemex.com	Non
2	RABONI Nanterre	38-58, 38 RUE NOEL PONS	NANTERRE	8,57 Km	0142420097	nanterre@raboni.fr	Oui
3	PICHETA	1 Rue Edouard Colonne	NANTERRE	8,7 Km	01 47 82 33 07	ecotri.nanterre@picheta.fr	Non
4	POINT P ASNIERES SUR SEINE AULAGNIER	Quai Aulagnier	ASNIERES-SUR-SEINE	8,83 Km	0147912727	asnieresaulagnier@pointp.fr	Oui

Laine de verre/ de roche/ polystyrène (DNDNI) : Déchets : Déchets non dangereux mélangés + Emballage bois et palette + Moquette textile + Membranes bitumineuses

N°	CENTRE	Adresse	Ville	Distance	Téléphone	Email	REP Bâtiment
1	RABONI Nanterre	38-58, 38 RUE NOEL PONS	NANTERRE	8,57 Km	0142420097	nanterre@raboni.fr	Oui
2	PICHETA	1 Rue Edouard Colonne	NANTERRE	8,7 Km	01 47 82 33 07	ecotri.nanterre@picheta.fr	Non
3	POINT P ASNIERES SUR SEINE AULAGNIER	Quai Aulagnier	ASNIERES-SUR-SEINE	8,83 Km	0147912727	asnieresaulagnier@pointp.fr	Oui
4	DERICHEBOURG REVIVAL Nanterre	50 avenue des Guillaiaes	NANTERRE	8,96 Km	0147217140	aicha.messafri@derichebourg.com	Oui

Autres DNDNI : Déchets : Déchets non dangereux mélangés + Emballage bois et palette + Moquette textile + Membranes bitumineuses

N°	CENTRE	Adresse	Ville	Distance	Téléphone	Email	REP Bâtiment
1	DERICHEBOURG REVIVAL Nanterre	50 avenue des Guillaiaes	NANTERRE	8,96 Km	0147217140	aicha.messafri@derichebourg.com	Oui
2	REVIVAL Ivry-sur- Seine	16 Rue Ernest Renan	IVRY-SUR-SEINE	21,75 Km	0145210625	aicha.messafri@derichebourg.com	Oui
3	PROFIT	8/10 rue denis papin	BEAUCHAMP	31,1 Km	0134640531	societeprofit@aol.com	Oui
4	CHAVIGNY Distribution Agence de Blois	16 rue Jules Berthonneau	BLOIS	186,01 Km	0254200696	lydie.boulay@chavigny.fr	Oui

Amiante ciment (DD) : Déchets : Amiante ciment

N°	CENTRE	Adresse	Ville	Distance	Téléphone	Email	REP Bâtiment
1	SMS Société des Matériaux de la Seine	114 rue Gabriel Péri	L'HAY-LES-ROSES	20,46 Km	01 69 80 10 80	mariejose.leal@colas.com	Non
2	RECYDIS	10 rue de la Victoire	LE BLANC-MESNIL	21,41 Km	01 55 81 57 00	recydis@paprec.com	Non
3	AVR ENVIRONNEMENT	49, chemin latéral	BONDY	26,44 Km	01 41 55 19 58	communication@avr.fr	Non
4	PICHETA SAS	Chemin des graviers	TRIEL-SUR-SEINE	28,13 Km	01 39 74 60 44	ecotri.triel@picheta.fr	Non

DEEE : Déchets : Tube fluorescent, lampe + Déchets électriques et électroniques

N°	CENTRE	Adresse	Ville	Distance	Téléphone	Email	REP Bâtiment
1	DECHETTERIE SYCTOM	59 Avenue des Guillaumes	NANTERRE	9,01 Km	09 77 43 10 03	N/A	Non
2	DECHETTERIE SYCTOM	93 rue des Caboeufs	GENNEVILLIERS	9,02 Km	09 77 43 10 0	N/A	Non
3	DECHETTERIE SYCTOM MEUDON	1, Rond-point des Bruyères	MEUDON	11,65 Km	09 77 43 10 0	N/A	Non
4	ADS IDF NORD	123 - 125 Avenue Gaston Roussel	ROMAINVILLE	17,54 Km	01 48 40 50 93	contact@ads-idf.fr	Non

Autres Matériaux dangereux (DD) : Déchets : Déchets dangereux mélangés + Vinyl-amiante + Bois dangereux + Amiante libre

N°	CENTRE	Adresse	Ville	Distance	Téléphone	Email	REP Bâtiment
1	SOLAMAT MEREX ROGNAC	Montée des pins	ROGNAC	32,45 Km	0442877400	dpizzichemi@sarpindustries.fr	Non
2	CHIMIREC SOCODELI	275 avenue pierre & marie Curie - ZI Domitia Sud	BEAUCAIRE	47,64 Km	0466813955	chimirec-socodeli30@chimirec.fr	Non
3	TEP	10 rue Charles Tellier	MARSEILLE	55,07 Km	0495053120	N/A	Non
4	SPUR ENVIRONNEMENT	228 avenue de Chateau Gombert	MARSEILLE	61,28 Km	0491687559	dorecchioni@sarpindustries.fr	Non

13 ANNEXE 1 : GRILLE (PRODUIT, EQUIPEMENT, MATERIAU)

La présente partie concerne les matériaux, produits et équipements présentant un potentiel de réemploi. Il est possible d’améliorer le contenu de ces informations après des investigations poussées en lien avec les travaux de curage et de traitement des polluants.

Les tableaux suivants ne comportent pas tous les produits, équipements et matériaux de la construction existante mais une partie de ceux considérés potentiellement réemployable.

Des études approfondies ou des essais peuvent être menés pour déterminer la destination finale des gisements identifiés. Ces études permettront de prendre des décisions éclairées quant aux options de traitement les plus appropriées, qu'il s'agisse de réemploi direct, de réutilisation, de recyclage des matériaux, ou de la valorisation énergétique comme dernière solution. La recherche d'une solution adaptée contribuera à une gestion durable des PEMD et à la réduction de leur impact environnemental.

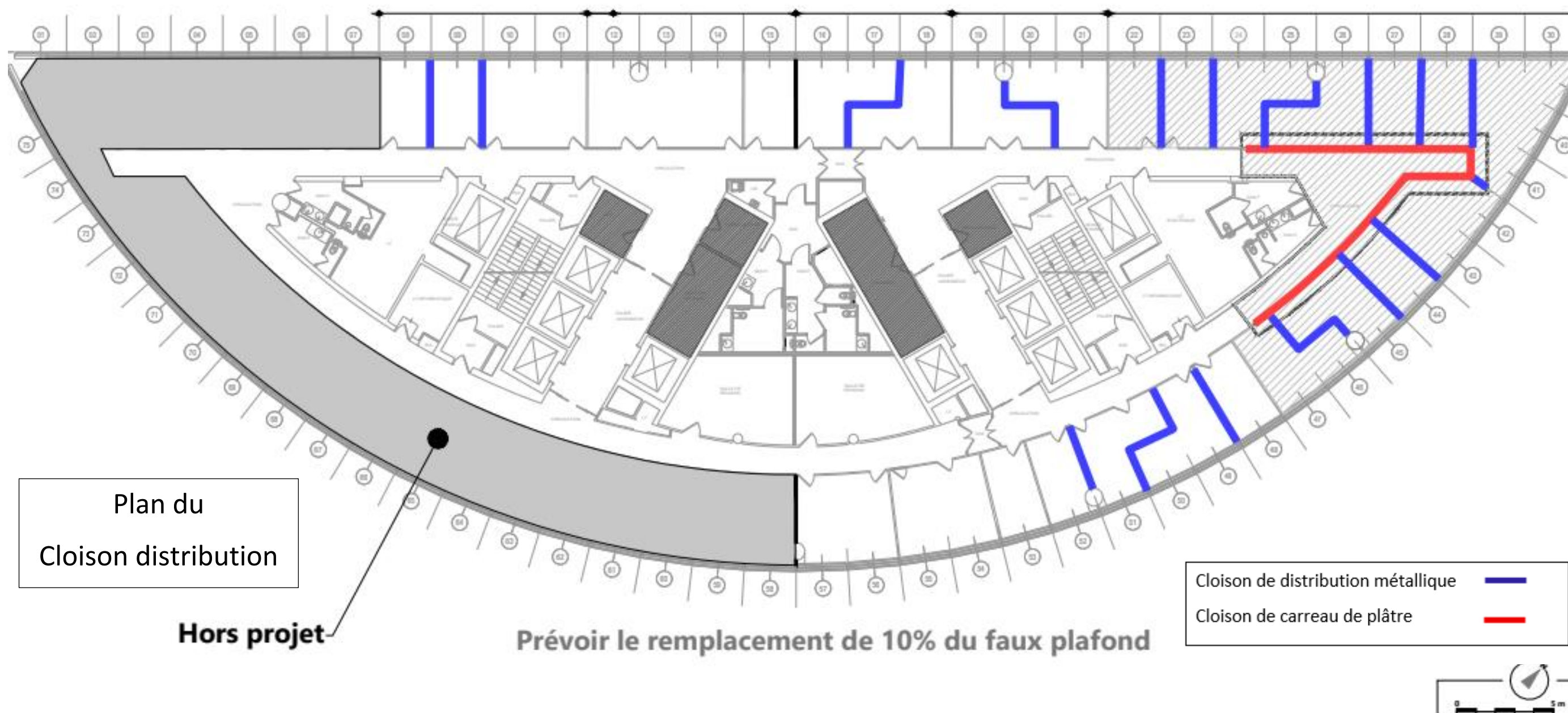
TOUR SEQUOIA										
Niveaux	LOT	Famille de gisement	Type de Gisement	IMAGE	Quantité/ Epaisseur	Unité	Longueur (m)	Largeur (m)	Surface (m²/u)	Observations
R+30 au R+32	7.1 Revêtements des sols (parquet, carrelage, moquette, linoléum, etc.)	DNDNI - Revêtements de sol	Moquette		1420	m²	-	-	-	Bon Etat Mono matériau Nettoyage par shampouinage
R+30 au R+32	5.1 Cloisons	DNDNI - Métaux	Cloison de distribution métallique		943	m²	Hauteur R+30 et R+31 : 2,5m R+32 : 2,9m	108cm 120cm 125cm Et vitrée 99,5cm 122,5cm	-	Bon Etat Multi-matériaux Dépose soignée Coltinage rapide Stockage volumineux Repose lors des travaux de renovation
R+30 au R+32	5.3 Plafonds suspendus)	DNDNI - Matériaux isolants hors isolants polymères	Minérale - Faux plafond		1 710	m²	-	-	-	Bon Etat Mono matériau Dépose soignée Coltinage rapide Stockage volumineux Dépose en hauteur avec EPI/EPC Repose lors des travaux de renovation

14 QUANTITATIF DETAILLE DES PEMD

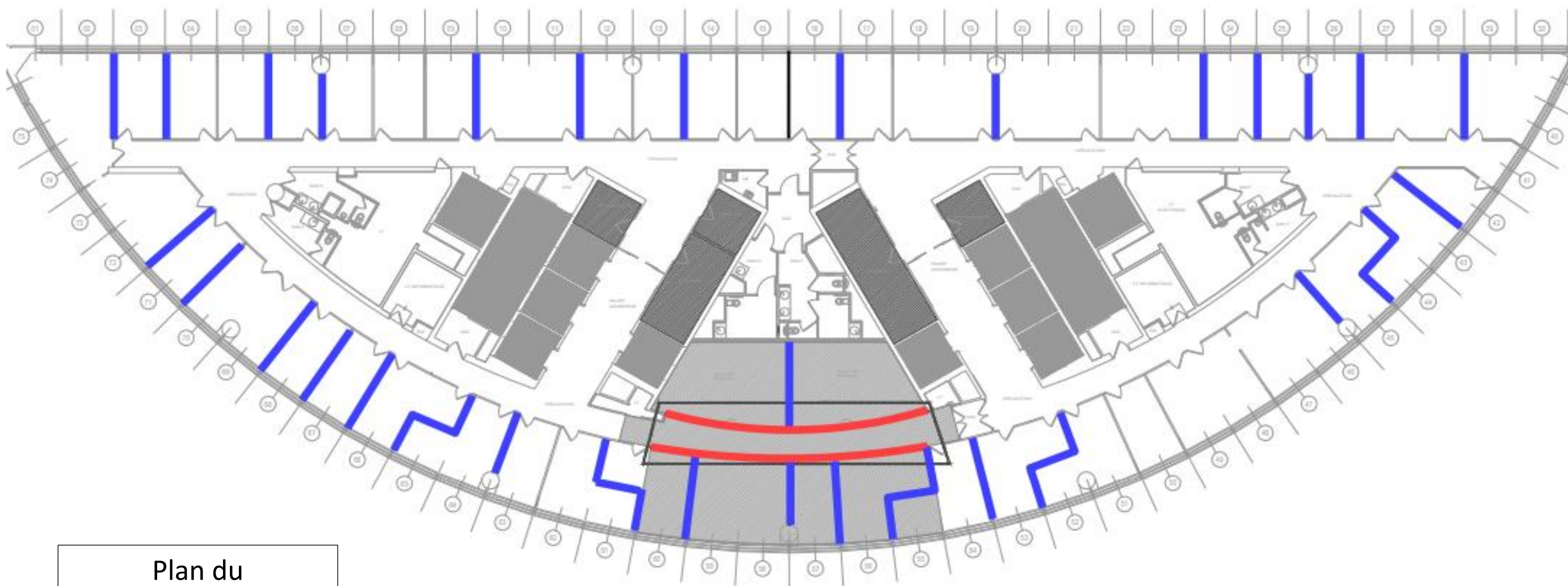
Localisation	Niveaux	Lot	Type des déchets	Produit, Equipement, Matériau, Déchet (PEMD)	Valorisation matière/énergétique Elimination	Réemploi	Quantité/ Epaisseur	Unité	Surface m²	Volume m³	Poids kg	Code déchet
Tour Séquoia	R+30	7.1 Revêtements des sols (parquet, carrelage, moquette, linoléum, etc.)	DNDNI - Revêtements de sol	Moquette	Recyclage		217,0	m²	-	1,70	438	17 09 04
Tour Séquoia	R+30	7.1 Revêtements des sols (parquet, carrelage, moquette, linoléum, etc.)	DNDNI - Revêtements de sol	Moquette	Recyclage	Réemploi in situ	287,0	m²	-	2,30	579	17 09 04
Tour Séquoia	R+30	5.1 Cloisons	DNDNI - Métaux	Cloison de distribution métallique	Recyclage	Réemploi in situ	206,0	m²	-	0,31	2426	17 04 05
Tour Séquoia	R+30	5.2 Doublages mur, matériaux de protection isolants et membranes	DNDNI - Plâtre	Mur - Carreau de plâtre - Cloison	Recyclage		7,0	cm	68,00	4,80	4555	17 08 02
Tour Séquoia	R+30	5.3 Plafonds suspendus	DNDNI - Matériaux isolants hors isolants polymères	Minérale - Faux plafond	Recyclage	Réemploi in situ	420,3	m²	-	8,40	672	17 06 04
Tour Séquoia	R+30	5.3 Plafonds suspendus	DNDNI - Matériaux isolants hors isolants polymères	Minérale - Faux plafond	Recyclage		46,7	m²	-	0,93	75	17 06 04
Tour Séquoia	R+30	5.3 Plafonds suspendus	DNDNI - Métaux	Plaque métallique - Faux plafond	Recyclage		32,0	m²	-	0,03	251	17 04 05
Tour Séquoia	R+30	5.3 Plafonds suspendus	DNDNI - Plâtre	BA13 - Faux plafond	Recyclage		6,0	m²	-	0,08	64	17 08 02
Tour Séquoia	R+30	10.1 Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	DE - Autres	Tableau électrique - Grand	Recyclage		2,0	u	-	0,48	112	20 01 36
Tour Séquoia	R+31	7.1 Revêtements des sols (parquet, carrelage, moquette, linoléum, etc.)	DNDNI - Revêtements de sol	Moquette	Recyclage		152,0	m²	-	1,20	307	17 09 04
Tour Séquoia	R+31	7.1 Revêtements des sols (parquet, carrelage, moquette, linoléum, etc.)	DNDNI - Revêtements de sol	Moquette	Recyclage	Réemploi in situ	658,0	m²	-	5,30	1328	17 09 04
Tour Séquoia	R+31	5.1 Cloisons	DNDNI - Métaux	Cloison de distribution métallique	Recyclage	Réemploi in situ	375,0	m²	-	0,56	4416	17 04 05
Tour Séquoia	R+31	5.2 Doublages mur, matériaux de protection isolants et membranes	DNDNI - Plâtre	Mur - Carreau de plâtre - Cloison	Recyclage		7,0	cm	70,00	4,90	4689	17 08 02
Tour Séquoia	R+31	5.3 Plafonds suspendus	DNDNI - Métaux	Plaque métallique - Faux plafond	Recyclage		28,0	m²	-	0,028	220	17 04 05
Tour Séquoia	R+31	5.3 Plafonds suspendus	DNDNI - Matériaux isolants hors isolants polymères	Minérale - Faux plafond	Recyclage	Réemploi in situ	702,0	m²	-	14,00	1123	17 06 04

Tour Séquoia	R+31	5.3 Plafonds suspendus	DNDNI - Matériaux isolants hors isolants polymères	Minérale - Faux plafond	Recyclage		78,0	m²	-	1,60	125	17 06 04
Tour Séquoia	R+31	10.1 Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	DE - Autres	Tableau électrique - Grand	Recyclage		2,0	u	-	0,48	112	20 01 36
Tour Séquoia	R+32	7.1 Revêtements des sols (parquet, carrelage, moquette, linoléum, etc.)	DNDNI - Revêtements de sol	Moquette	Recyclage		216,0	m²	-	1,70	436	17 09 04
Tour Séquoia	R+32	7.1 Revêtements des sols (parquet, carrelage, moquette, linoléum, etc.)	DNDNI - Revêtements de sol	Moquette	Recyclage	Réemploi in situ	475,0	m²	-	3,80	959	17 09 04
Tour Séquoia	R+32	5.1 Cloisons	DNDNI - Métaux	Cloison de distribution métallique	Recyclage	Réemploi in situ	362,0	m²	-	0,54	4263	17 04 05
Tour Séquoia	R+32	5.2 Doublages mur, matériaux de protection isolants et membranes	DNDNI - Plâtre	Mur - Carreau de plâtre - Cloison	Recyclage		7,0	cm	95,00	6,70	6364	17 08 02
Tour Séquoia	R+32	5.3 Plafonds suspendus	DNDNI - Matériaux isolants hors isolants polymères	Minérale - Faux plafond	Recyclage	Réemploi in situ	588,6	m²	-	11,80	942	17 06 04
Tour Séquoia	R+32	5.3 Plafonds suspendus	DNDNI - Matériaux isolants hors isolants polymères	Minérale - Faux plafond	Recyclage		65,4	m²	-	1,30	105	17 06 04
Tour Séquoia	R+32	5.3 Plafonds suspendus	DNDNI - Métaux	Plaque métallique - Faux plafond	Recyclage		32,0	m²	-	0,03	251	17 04 05
Tour Séquoia	R+32	5.3 Plafonds suspendus	DNDNI - Plâtre	BA13 - Faux plafond	Recyclage		6,0	m²	-	0,078	64	17 08 02
Tour Séquoia	R+32	10.1 Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	DE - Autres	Tableau électrique - Grand	Recyclage		2,0	u	-	0,48	112	20 01 36

15 METRES REALISES



Sous réserve de validation du bureau de contrôle, le présent document constitue un schéma de principe et ne peut en aucun cas, sauf mention expresse, constituer d'aucune manière un plan d'exécution ou être considéré comme tel



Plan du
Cloison distribution

Prévoir le remplacement de 10% du faux plafond

Cloison de distribution métallique
Cloison de carreau de plâtre



Sous réserve de validation du bureau de contrôle. le présent document constitue un schéma de principe et ne peut en aucun cas, sauf mention expresse, constituer d'aucune manière un plan d'exécution ou être considéré comme tel



CURAGE

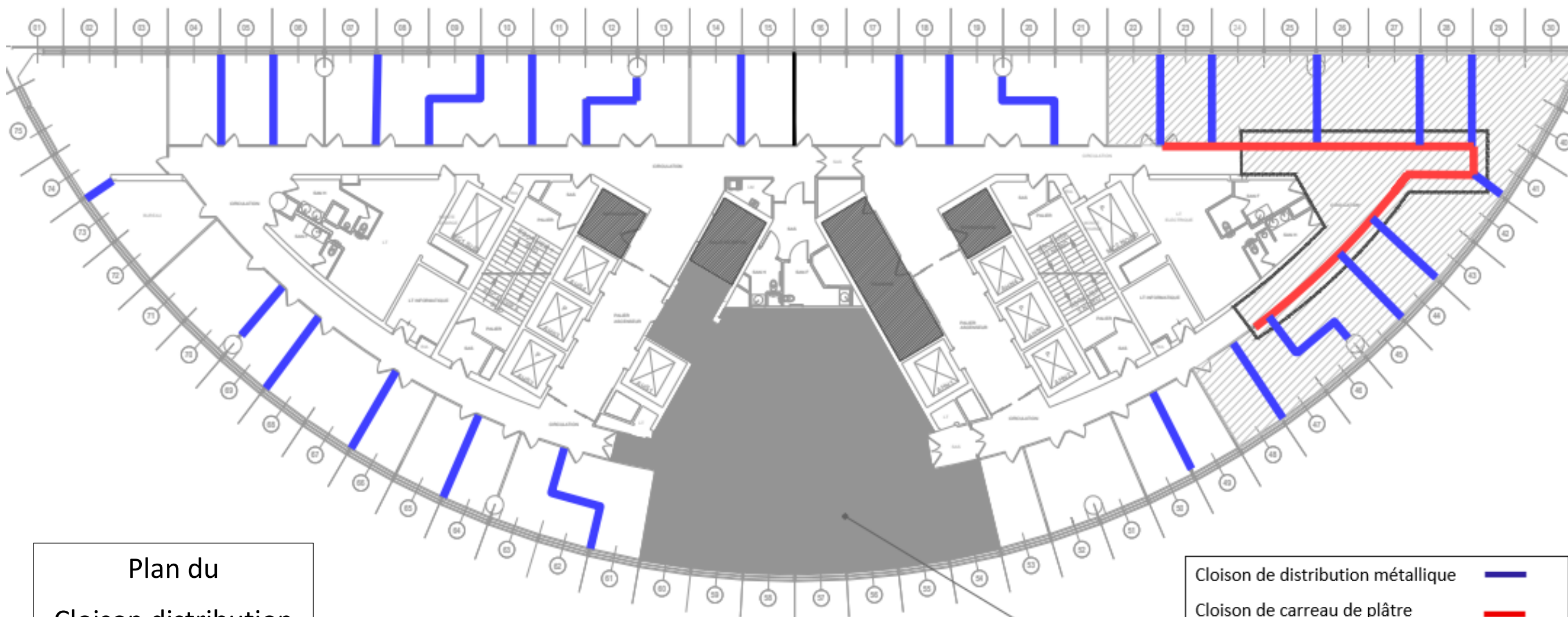
R+31

APS

INDICE A
17/07/2025
1/200

A 24/07/2025 APS Final
.....
.....
.....
.....

AGILE
1 Place Carpeaux
92800 Puteaux



Hors projet

Prévoir le remplacement de 10% du faux plafond



Sous réserve de validation du bureau de contrôle. le présent document constitue un schéma de principe et ne peut en aucun cas, sauf mention expresse, constituer d'aucune manière un plan d'exécution ou être considéré comme tel



CURAGE

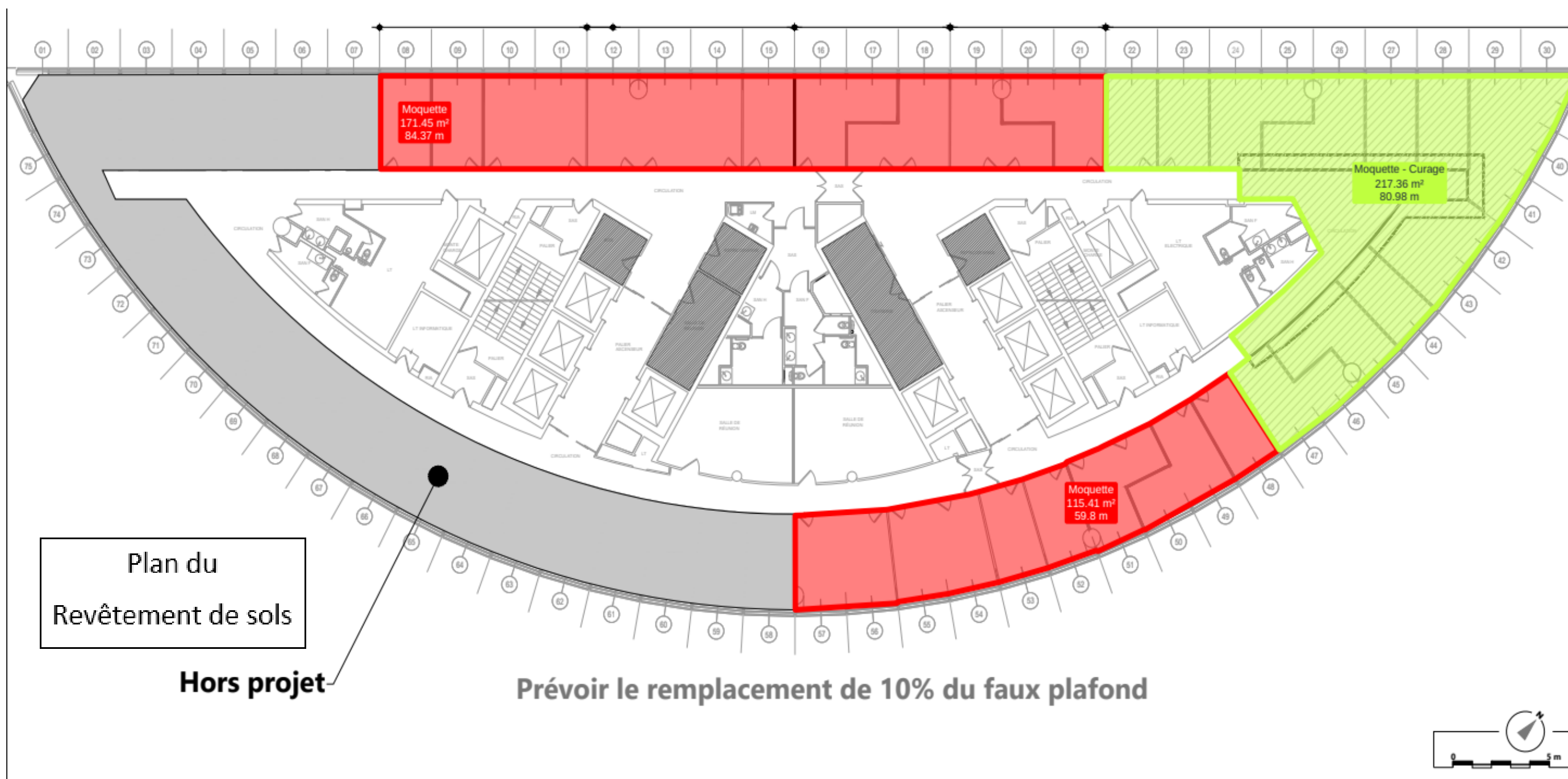
R+32

APS

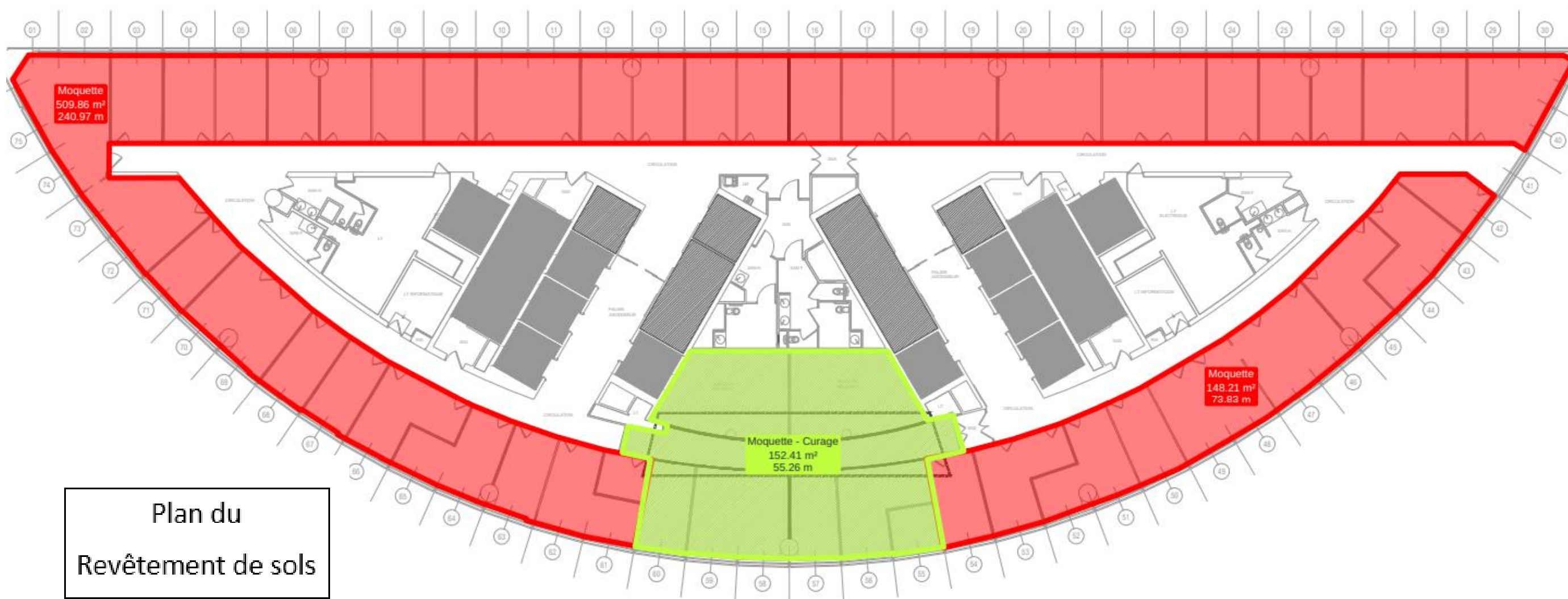
INDICE A
17/07/2025
1/200

A 24/07/2025 APS Final
.....
.....
.....

AGILE
1 Place Carpeaux
92800 Puteaux



Sous réserve de validation du bureau de contrôle, le présent document constitue un schéma de principe et ne peut en aucun cas, sauf mention expresse, constituer d'aucune manière un plan d'exécution ou être considéré comme tel



Prévoir le remplacement de 10% du faux plafond



Sous réserve de validation du bureau de contrôle. le présent document constitue un schéma de principe et ne peut en aucun cas, sauf mention expresse, constituer d'aucune manière un plan d'exécution ou être considéré comme tel



CURAGE

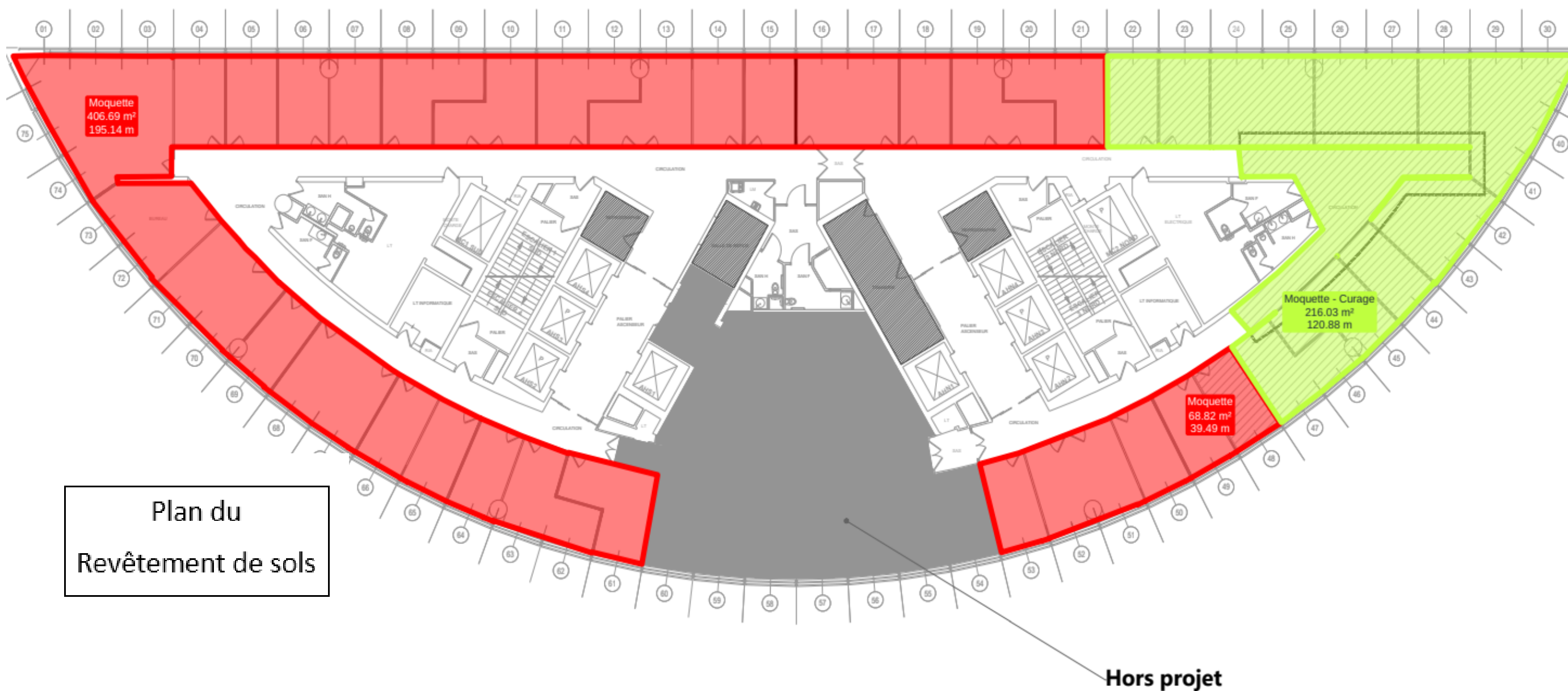
R+31

APS

INDICE A
17/07/2025
1/200

A 24/07/2025 APS Final

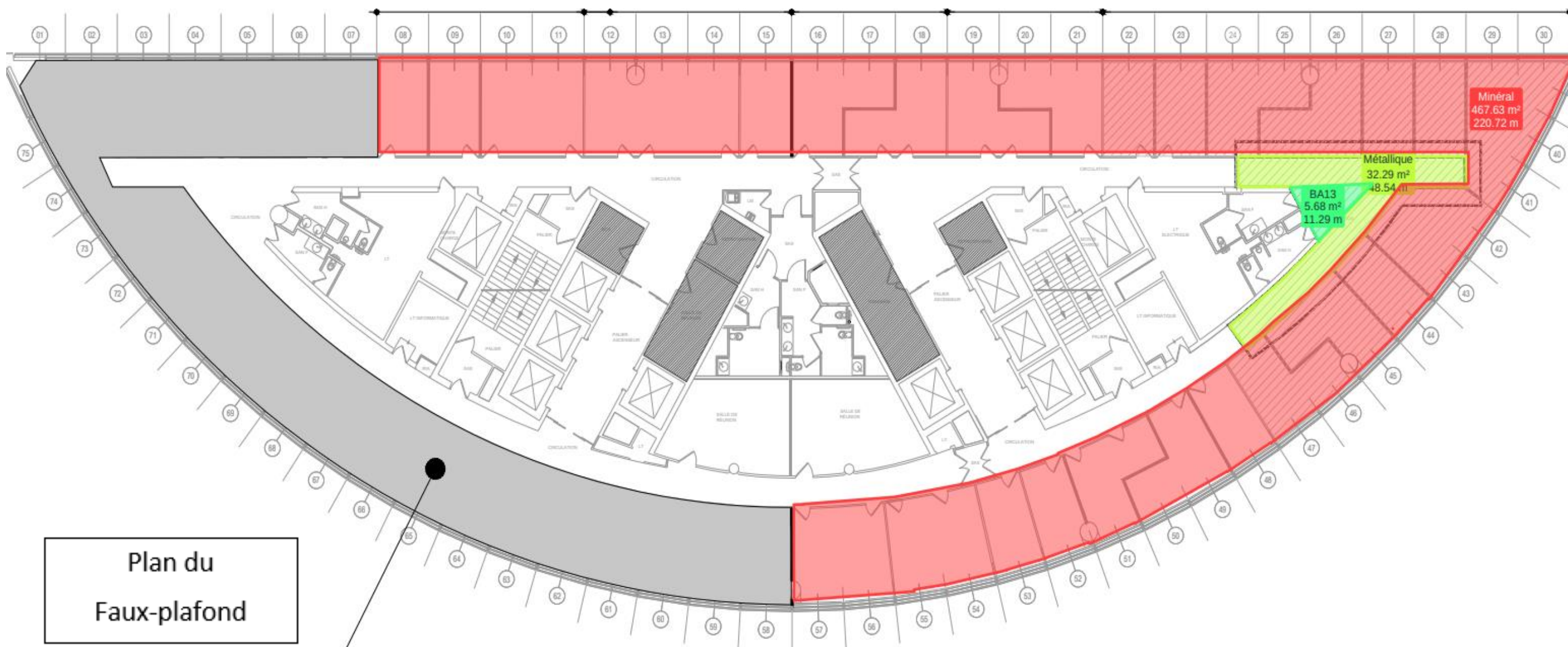
AGILE
1 Place Carpeaux
92800 Puteaux



Prévoir le remplacement de 10% du faux plafond



Sous réserve de validation du bureau de contrôle. le présent document constitue un schéma de principe et ne peut en aucun cas, sauf mention expresse, constituer d'aucune manière un plan d'exécution ou être considéré comme tel



Plan du
Faux-plafond

Hors projet

Prévoir le remplacement de 10% du faux plafond



Sous réserve de validation du bureau de contrôle. le présent document constitue un schéma de principe et ne peut en aucun cas, sauf mention expresse, constituer d'aucune manière un plan d'exécution ou être considéré comme tel



CURAGE

R+30

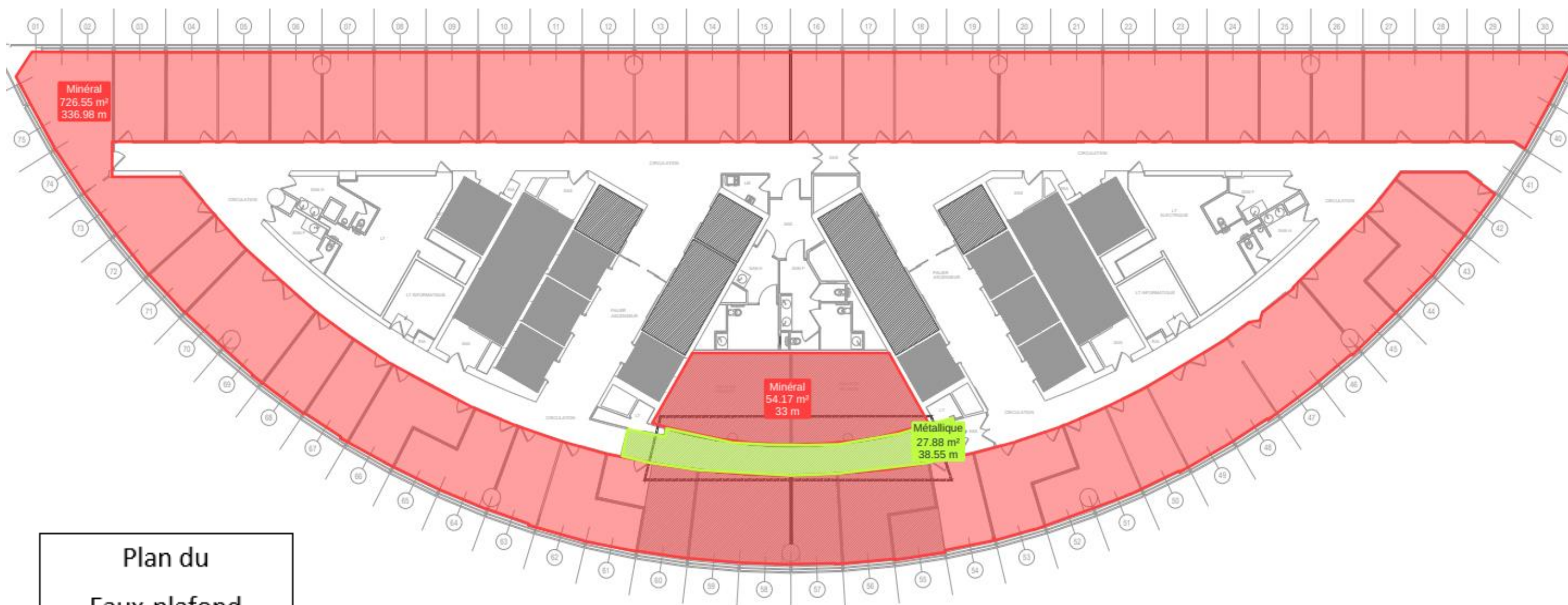
APS

INDICE A
17/07/2025
1/200

A 24/07/2025 APS final

AGILE
1 Place Carpeaux
92800 Puteaux





Plan du
Faux-plafond

Prévoir le remplacement de 10% du faux plafond



Sous réserve de validation du bureau de contrôle. le présent document constitue un schéma de principe et ne peut en aucun cas, sauf mention expresse, constituer d'aucune manière un plan d'exécution ou être considéré comme tel



CURAGE

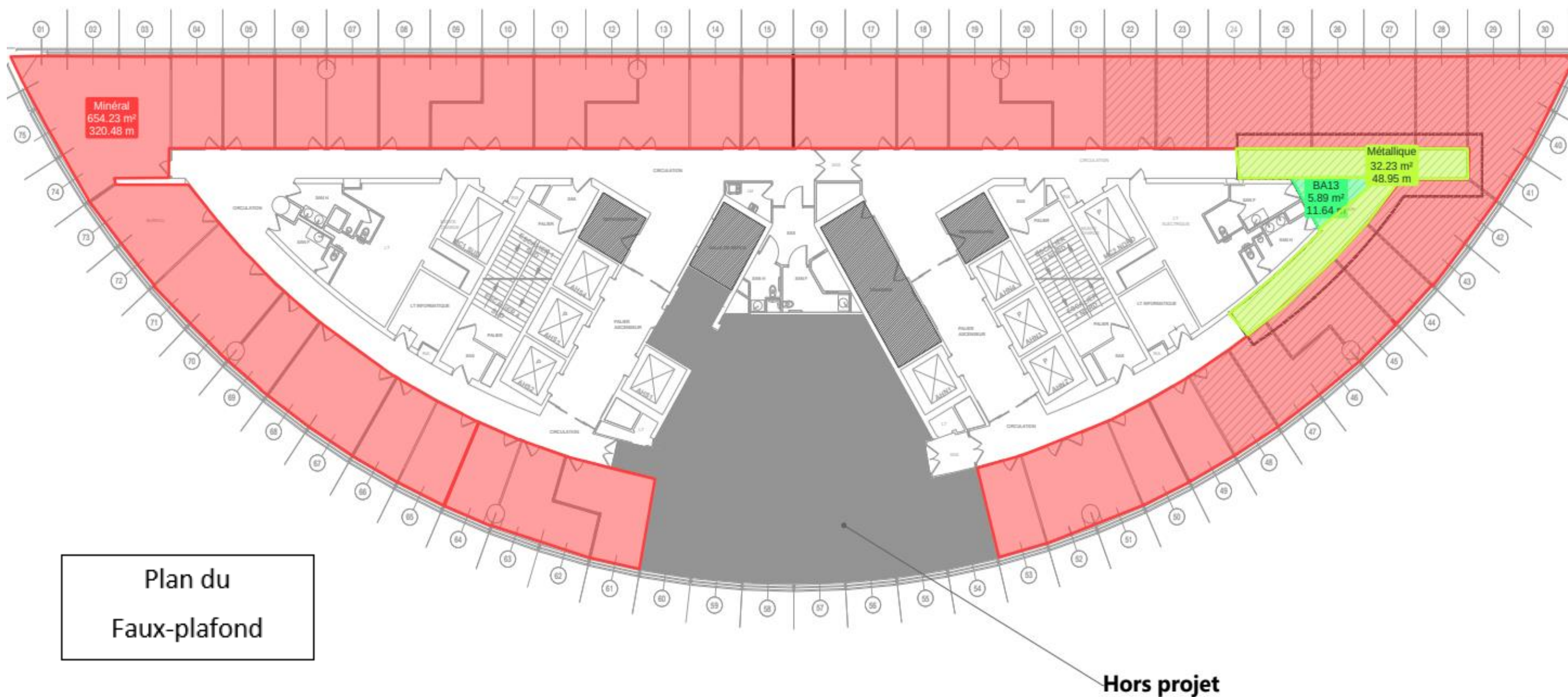
R+31

APS

INDICE A
17/07/2025
1/200

A 24/07/2025 APS Final
.....
.....
.....

AGILE
1 Place Carpeaux
92800 Puteaux



Sous réserve de validation du bureau de contrôle. le présent document constitue un schéma de principe et ne peut en aucun cas, sauf mention expresse, constituer d'aucune manière un plan d'exécution ou être considéré comme tel

16 ANNEXE 2 : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

